

ASSOCIATION DES AMIS DU VIEUX MARSANNE



Photo Jean-Raymond DELAHAYE

Bulletin de liaison N° 37
ANNEE 2021

Atelier de Bijouterie
Pierre ARNAULT
 Joaillier



Avenue Albin Davin – 26740 MARSANNE
 Tel/Fax : 04.75.90.33.47

Boucherie - Charcuterie
Tomas



Boucherie Charcuterie

boucherietomas@gmail.com 3 Avenue René Chartron
 Page facebook : Boucherie 26740 Marsanne
 Charcuterie Tomas 04 75 51 27 52

Secret d'Eté
 Consultation en Fleurs de Bach
 Bijoux, vêtements, théés, déco..



09 51 67 52 69
 secretdete@gmail.com
 7 Rue René Chartron, Marsanne 26740

Le Vin Juin **BAR A VINS - CAVE**
PIZZAS A EMPORTER

5-7 RUE DU COMTE DE POITIERS - 26740 MARSANNE
 04 27 58 92 92 / 06 29 33 07 97

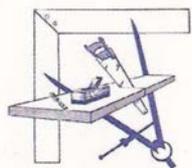
levinjuin@gmail.com FB: Le Vin Juin / Insta: @levinjuin

Maison Plapôt
 Boulanger Pâtissier Chocolatier Glacier

Tél : 04 75 90 32 64
 Le Village - 26740 Marsanne



Menuisier Ebeniste
Isambert Patrick



- Fabrication, pose de cuisine
- Agencement, dressing
- Parquets

80 chemin du Lavoir
 26740 Marsanne
 zig8@wanadoo.fr

port. 06.87.05.71.65
 Tél. 04.75.90.30.69
 fax. 04.75.90.33.80

Bernard Garcin
Drôménager



Installation Réparation Vente
 Tél : 04 75 90 16 11
 65, Route de Puy-Saint-Martin
 26450 CLEON D'ANDRAN
 sarl-reboul2@wanadoo.fr

vival
 Nicolas et Maud

Alimentation • Fruits et Légumes
 Produits bio et locaux
 26740 Marsanne
 04 75 90 34 77

Le grenier des couleurs



ATELIERS D'ART DE FRANCE
ARTISAN
 Artisan d'art

ARTISAN D'ART
 en PATINE SUR MEUBLES

Confection d'abat-jour sur mesure
 Décapage par aérogommage
 Stages et ventes de peintures naturelles

LE GRENIER DES COULEURS
 Rue du Comte de Poitier
 26740 MARSANNE
 www.couleur-naturelle.com

Annick Dubois
 Tél. 06 84 86 33 00

ASSOCIATION « LES AMIS DU VIEUX MARSANNE »

Présidente	Nicole KLAWITTER
Vice Président	Pierre PETIT
Trésorière	Colette RAMOS
Trésorière adjointe	Nicole DARCHE
Secrétaire	Emmanuelle KLAWITTER
Conseillers	Denis FRANCHINI, Georges JACOUTON, Damien LAGIER, Norbert LOUVAT, Françoise NIEDERHAUSER, Anne VEDRENNE



Présentation du livre « Marsanne au XIX^e » lors des Journées du Patrimoine

Contact : amisvieuxmarsanne@outlook.fr

SOMMAIRE

Le mot de la présidente	Page 5
Des nouvelles de Saint-Félix <i>échange de courriers</i>	Page 6
Marie-Madeleine Jacouton	Page 8
Chemin de Peysson	Page 10
De Catherine à Victoria, l'odyssée des canons Russes	Page 20
Colportage, Sébastopol en direct... ou presque	Page 29
Le héros et l'assassin	Page 31
Revue de presse	Page 41



Le mot de la Présidente

Chers Amis,

Plus que jamais, et malgré cette longue période en pointillé, les Amis du Vieux Marsanne sont restés très actifs durant l'année 2020 et les fruits de leur travail ont donné de beaux résultats et d'intenses satisfactions.

Au sujet de Saint-Félix, l'annonce en début d'année du montant de la dotation de la fondation Stéphane Bern a levé toutes nos inquiétudes sur l'avenir du projet. Le montant attribué (233 000 €), permet en complément des subventions, d'assurer la totalité du budget de la réhabilitation. La visibilité du projet a été décuplée.

La nouvelle municipalité a pris le dossier à bras le corps et les demandes de subventions ont été transmises sans délai aux différentes administrations partenaires.

Dans les semaines à venir le permis de construire devrait être déposé, permettant ainsi un démarrage des travaux au dernier trimestre 2021. L'assurance d'un financement complet, limitant la participation communale, nous permet d'envisager un délai de réalisation beaucoup plus court. Deux ans au lieu de cinq.

Les journées du patrimoine ont été l'occasion de présenter notre ouvrage « Marsanne au XIX^e siècle ». Il a reçu un franc succès, le chiffre des ventes étant excellent. Les bénévoles ayant dépensé beaucoup d'énergie sur ces projets se voient heureusement récompensés.

Notre présence au marché de Noël a permis de lancer l'opération "gégerine". Pour la deuxième année consécutive. Georges Jacouton, avec l'aide de quelques bénévoles, s'est lancé dans la fabrication de cette succulente confiture artisanale : 700 pots sont sortis des chaudrons en cuivre.

L'intégralité de la vente sera reversée à la Fondation du patrimoine au profit de la restauration de Saint-Félix.

Pour l'année à venir les idées ne manquent pas mais sont suspendues à l'évolution des conditions sanitaires pour ce qui concerne les animations. Du côté des petits travaux nous envisageons la réalisation et la pose d'un panneau sur l'histoire du chemin de Peysson (du vallon de Fresneau vers la plaine de Bouvet), ainsi que la rénovation des plaques de cocher dans le village.

En cours, la publication de l'Etude documentaire de Michèle Bois, docteur en archéologie médiévale, réalisée pour la commune de Marsanne dans le cadre de l'Aménagement du Prieuré Saint-Félix et de ses abords. L'ouvrage devrait sortir pour les journées du patrimoine 2021.

Je vous souhaite une bonne lecture et je remercie les rédacteurs des articles qui font la richesse de ce bulletin.

Nicole Klawitter

Le Maire de Marsanne

à Monsieur Stéphane BERN
Mission Stéphane BERN
153 bis avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

Marsanne, le 12 février 2021

OBJET : Prieuré Saint-Félix de Marsanne / Remerciements

Monsieur,

Le 31 août 2020, la réhabilitation du Prieuré Saint-Félix de Marsanne a été choisie comme l'un des 101 projets de maillage de la Fondation de France et de la Mission Stéphane Bern pour participer au Loto du Patrimoine.

En plus du « coup de projecteur » important sur notre Saint-Félix et sur notre village de la Drôme Provençale depuis cette annonce, nous avons eu la joie d'apprendre en ce début d'année l'attribution d'une dotation de 233.000 € pour le projet, dotation qui nous permet donc de bouclier le budget de cette réhabilitation et de démarrer au plus vite les travaux de sauvegarde et de mise en valeur du site.

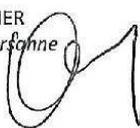
Je tenais, en tant que Maire de Marsanne et au nom de tous les Marsannais, à vous exprimer personnellement ma gratitude pour le soutien apporté à nos « vieilles pierres ». En aidant notre projet, vous avez témoigné d'une bienveillance qui a touché tous nos administrés, et encore plus ceux qui travaillent encore aujourd'hui à la sauvegarde de notre Patrimoine mais aussi tous ceux qui y ont déjà participé bénévolement et qui sont aujourd'hui disparus.

L'Association des Amis du Vieux Marsanne, dont la Présidente se joint à moi en cosignant cette lettre, œuvre avec passion depuis des décennies pour mettre en valeur nos lavoirs, notre Vieux-Village perché, nos murs anciens, et évidemment notre Prieuré. Ils cherchent méticuleusement dans les archives publiques et privées de notre village pour retrouver les « pourquoi-du-comment » historiques et je ne peux que leur rendre également hommage à travers cette lettre. Vous trouverez jointe à cette lettre leur dernière publication, le livre « Marsanne au XIXe siècle », qui vous permettra de connaître une des facettes de l'histoire de notre si beau village, celle de son urbanisation.

Je ne manquerai pas de vous tenir au courant des avancées des travaux de réhabilitation du Prieuré Saint-Félix, et je serai heureux de vous accueillir, si votre emploi du temps le permet, dans notre village pendant ou à la fin du chantier.

Avec encore tous mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Damien LAGIER
Maire de Marsanne



Nicole KLAWITTER
Présidente des Amis du Vieux Marsanne



Mairie de Marsanne
1 avenue Albin Davin
26740 Marsanne (France)
Tél. 04 75 90 32 79 Fax. 04 75 90 32 49
Courriel mairie@marsanne.fr

www.marsanne.fr



Stéphane Bern

Monsieur le Maire
Damien Lagier
Mairie de Marsanne
1 avenue Albin Davin
26740 Marsanne

Paris, le 23 février 2021

Monsieur le Maire,

Je suis profondément touché par votre chaleureux courrier et tenais à vous en remercier, ainsi que Madame Nicole Klawitter.

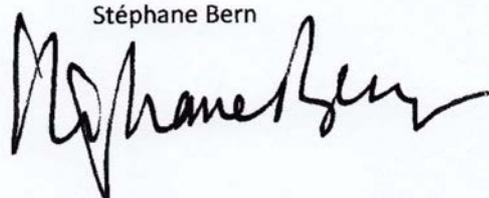
Je suis heureux que la Mission qui m'a été confiée permette d'aider concrètement les actions entreprises par les Maires et associations qui se battent au quotidien pour la sauvegarde de leur patrimoine et qui le méritent tant.

La réhabilitation du Prieuré Saint-Félix doit avant tout à votre engagement et celui des Amis du Vieux Marsanne et je ne peux que vous en remercier et vous en féliciter. Je serai heureux d'avoir de vos nouvelles quand les travaux auront avancé et espère qu'un de mes tournages me permettra un jour de venir visiter le prieuré.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Avec tous mes remerciements et mon fidèle soutien,

Stéphane Bern



Marie-Madeleine Jacouton

Le 15 octobre 2020 Marie-Madeleine nous a quittés. Une longue et difficile maladie a eu raison de sa résistance malgré le soutien indéfectible de Georges son époux.

Marie-Madeleine a été pendant de nombreuses années membre très actif de notre association, nous en gardons un excellent souvenir.

Après le décès de son épouse, Georges nous a conseillé la lecture d'un texte du poète suisse Charles Ferdinand-Ramuz. Il nous a semblé utile de vous le faire connaître.



Sur le banc devant la maison

*Viens t'asseoir à côté de moi sur le banc devant la maison,
femme, tu en as bien le droit,
voici quarante ans que nous sommes ensemble.*

*Cette fin d'après-midi, alors qu'il fait si beau,
c'est aussi le soir de notre vie.
Tu as bien mérité, vois-tu, un peu de repos.*

*Maintenant, les enfants sont placés.
Ils sont allés chacun de son côté et nous sommes de nouveau rien que les deux,
comme quand nous avons commencé.*

*Femme, te souviens-tu?
Nous n'avions rien pour commencer, tout était à faire.
Et nous nous sommes mis à l'ouvrage.*

*Ça n'allait pas tout seul, il nous en a fallu du courage !
Il nous en a fallu de l'amour,
et l'amour n'est pas ce qu'on croit au commencement.*

*Se serrer l'un contre l'autre, s'embrasser, se parler tout doux à l'oreille.
Ça, c'est bon pour le jour de la noce !
Le temps de la vie est grand, mais le jour de la noce ne dure qu'un jour.*

*C'est seulement après, qu'a commencé la vie.
Les enfants viennent ; il leur faut quelque chose à manger,
des vêtements et des souliers, ça n'a pas de fin.*

*Il est aussi arrivé qu'ils étaient malades, alors tu devais passer toute la nuit à veiller
et moi, j'étais à l'ouvrage d'avant le jour jusqu'à la nuit tombée.
Nous croyions être arrivés à quelque chose, puis après, tout était en bas et à recommencer.*

*Des fois, nous étions tout dépités de voir que nous avions beau faire,
nous piétinions sur place et même, nous repartions en arrière.
Te souviens-tu, femme, de tous ces soucis ?*

*Mais nous sommes restés fidèles l'un à l'autre,
et ainsi, j'ai pu m'appuyer sur toi, et toi la même chose sur moi.
Nous avons eu de la chance d'être ensemble, les deux.*

*On s'est mis à l'ouvrage, nous avons duré et tenu le coup.
Le véritable amour n'est pas pour un jour.
C'est toute la vie que nous devons nous aimer, s'aider et se comprendre.*

*Puis, les affaires sont allées du bon côté, les enfants ont tous bien tourné.
Mais aussi, on leur avait appris à partir sur le bon chemin.
Nous avons un petit quelque chose au soleil et dans le bas de laine.*

*C'est pourquoi, cette fin d'après-midi, alors qu'il fait si beau,
assieds-toi à côté de moi.
On veut pas parler, nous n'avons plus rien à nous dire.*

*Nous n'avons besoin que d'être les deux
et laisser venir la nuit,
bienheureux d'avoir bien rempli notre vie.*

(Traduction du texte patois)

(Charles-Ferdinand Ramuz)

Un circuit forestier chargé d'histoire

Jean-Raymond Delahaye avec l'aide de Colette Picolet pour la généalogie

Simple sentiers piétonniers, chemins de vidange pour le bois, les carrières de pierre et, à partir de 1850, les mines de tripoli, chemins de communication avec les communes situées plus au nord avant l'ouverture des routes entre 1830 et 1850, les voies qui sillonnent aujourd'hui la forêt communale de Marsanne ont souvent plusieurs siècles d'existence.

Certains de ces itinéraires sont très peu empruntés et la végétation qui les envahit rend leur parcours difficile au risque de les faire tomber rapidement dans l'oubli.

Au début de l'année 2021, un petit groupe issu de l'équipe de bénévoles du sanctuaire de Fresneau s'est chargé de nettoyer une portion du chemin légendé « chemin de Peysson » sur une carte du XIX^e siècle qui parcourt le flanc nord-est de la combe de Fresneau.

La partie qui vient d'être ré-ouverte débute à la cinquième station du chemin de croix et s'achève au croisement avec la « route du ball trap » qui part du col de la Grande limite. Le chemin se prolonge au-delà, mais cette seconde partie n'a pas été dégagée.

Une fois sur cette route, sur le grand replat situé à une centaine de mètres à l'est, on peut emprunter le sentier de crête de la montagne de Bouvet qui ramène au grand virage du chemin de croix, ce qui permet ainsi d'effectuer un agréable circuit, ensoleillé et abrité de la bise, tout en traversant l'histoire de la forêt.

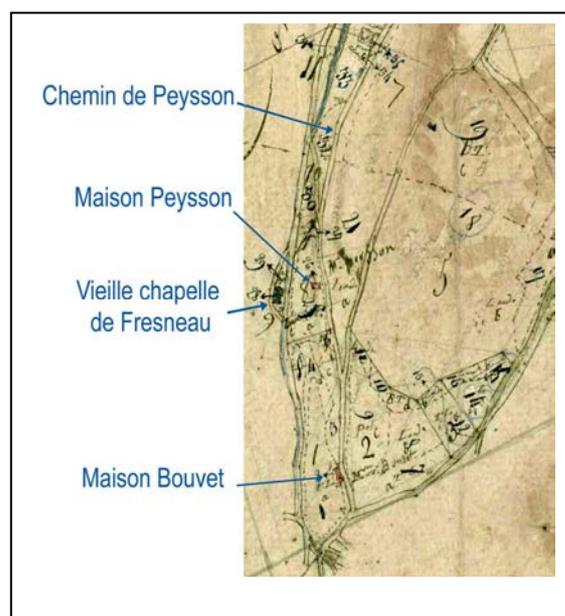
1 - Au fil du temps



AD de la Drôme, Cadastre 1809

Sur l'extrait du cadastre napoléonien de 1810 ci-dessus, en partant du haut, le premier chemin est celui qui conduit de Marsanne aux Tourettes en suivant le fond de la combe, le second est le chemin de Peysson, le troisième commence par monter le long du flanc de la combe avant de rejoindre la crête de Bouvet.

Le chemin de Peysson laisse la « maison Peysson » sur sa gauche et parcourt le flanc est de la combe jusqu'à la Plaine de Bouvet située à l'extrême droite de cet extrait où il rejoint celui de la crête. Comme on le constate maintenant qu'il est bien dégagé, la largeur du chemin de Peysson autorisait le passage de voitures attelées.



Chemin de vidange pour le bois exploité plus haut dans la forêt - aucune carrière de pierre n'existait à cette époque dans cette zone de la forêt -, il permettait aussi un accès rapide aux pâturages, coloriés en vert sur ce plan, qui couvraient alors une grande partie de la Plaine de Bouvet. La « famille Peysson » à l'origine du nom du chemin, a occupé la maison homonyme.

Le premier propriétaire connu en est Antoine Peysson. Né en 1741 à Marsanne, il épouse à Mirmande Jeanne Marie Astier. Le couple a deux filles. Les parents et l'aînée étant décédés, c'est la plus jeune, Marie, qui reste seule héritière de la maison et des terres, en 1837, à la mort de son mari, Jules Bérenger.

En 1856, M. de Montluisant lui achète la parcelle sur laquelle sera construit, en grande partie, le grand sanctuaire. La maison, sans doute déjà délabrée en 1810, est déclarée ruinée en 1842. Elle était située à l'emplacement de l'ancien presbytère, actuellement intégré dans les bâtiments de la maison Saint-Joseph.



Archives de l'ONF

On dispose d'une carte sur tissu de la seconde partie du XIX^e siècle. Elle contient un grand nombre d'annotations précieuses dont beaucoup ont été ajoutées ultérieurement. Sur l'extrait ci-dessus, on trouve, depuis le coin supérieur gauche :

- la carrière de Glavenas dont il sera question plus loin,
- en pointillés, le chemin de vidange dit « du Tas » qui peut encore être parcouru aujourd'hui,
- le chemin de la crête de Parruel
- le chemin de Marsanne aux Tourrettes,
- en pointillés le chemin légendé « chemin dit de Peysson » qui conduit à la Plaine de Bouvet à droite de cette carte,
- le sentier de la crête de Bouvet
- en pointillés le chemin de Combe Brugier (actuel chemin des fileuses),
- la Grande Carrière, appelée ici « carrière Brugier » ; coloriée en noir, elle est entourée d'une ligne pointillée, elle se situe à quelques dizaines de mètres du chemin des fileuses.
- enfin, la route de Marsanne à Loriol par le col de la Grande Limite ouverte vers 1835. On reconnaît, à droite le grand virage du pont de terre.

Les quelques plantations de pins sont indiquées en bleu, mais ces informations sont sans doute nettement plus tardives.

On retrouve certains de ces éléments sur l'extrait du plan annexé au cahier d'aménagement de la forêt de 1854 qui figure ci-contre. La zone de forme régulière sur la gauche est la partie de la forêt cédée par la commune à la fabrique de Fresneau en 1857, on la retrouve sur la carte en tissu.

En 1854, la forêt a été découpée en trois zones selon la qualité des sols et des plantations, chacune des zones étant partagée en un certain nombre de coupes. Ce sont les numéros de ces coupes qui apparaissent sur cet extrait.



Marsanne, AM

Ainsi, le chemin de crête de Bouvet sert de limite entre les coupes 4 et 5, qui sont des coupes à 20 ans de révolution et aboutit, ainsi que le chemin de Peysson qui n'est pas représenté et qui traverse la coupe 4, aux coupes 22 et 23, situées dans la zone des coupes à 25 ans de révolution.



Sur ces vues aériennes prises vers 1950 à gauche et de 2000-2005 à droite, on peut suivre l'évolution ultérieure des chemins dans cette partie de la forêt. Les points rouges permettent de repérer le chemin de Peysson, les points bleus le chemin actuel de la crête de Bouvet, la partie « historique » de ce chemin, impraticable aujourd'hui est repérée par des points vert clair.

La carrière de Bouvet dont il sera question dans le paragraphe suivant, se situe dans le cercle vert. A noter qu'un nouveau chemin a été ouvert sur le flanc sud-ouest de la combe. Très lisible sur la vue de gauche, le chemin de Peysson a été utilisé récemment comme chemin de vidange de l'importante coupe de bois visible en haut à gauche. Les extraits précédents des plans montrent qu'il s'agit d'une partie de la coupe 23.

On retrouve dans le journal des annonces de l'Administration des Eaux et Forêts, la mise aux enchères, en 1950, de 19 hectares de taillis sous futaie de 24 ans dans la coupe 23. La production présumée est de 550 stères de bois de chauffage et de 5000 fagots, à charge pour l'exploitant de fournir, pour le chauffage de la mairie et des écoles, 8 tonnes de rondins qui lui seront payés 4 000 francs.

La vue de droite témoigne de l'abandon du chemin depuis la création de la route du ball-trap, qui est utilisée désormais pour la vidange du bois

2 - La carrière de Bouvet

L'ancienne carrière de pierre de Bouvet se situe à cinq cents mètres du départ du chemin. Le front de taille, d'une hauteur de 4 à 5 mètres, s'étale sur 25 mètres environ. Des débris qui paraissent prêts à être chargés sur les charrettes s'entassent encore au bord du chemin.



Débris, au fond le Front de taille
(J-R Delahaye)



Détail du front de taille
(J-R Delahaye)

Le premier exploitant de cette carrière est Auguste Bouchet, né à Allan, le 10 septembre 1828. Ses parents, Alexandre Laurent Bouchet, tailleur de pierre et Marie Madeleine Pestre, sont originaires de Puygiron. Il s'est marié à Marsanne, le 10 novembre 1858, avec Fanie Cheynis (Chenis), née d'Auguste Chenis et d'Henriette Paloutier. A cette date, il déclare la profession de tailleur de pierre. Le couple a trois enfants dont l'un est mort à la naissance et un autre en bas âge.

Lors du recensement de 1861, Auguste est tailleur de pierre, en 1864 il apparaît comme traiteur, puis traiteur et tailleur de pierre en 1866. La famille réside alors à l'hôtel du Louvre. En 1869, année de naissance de leur dernier enfant Augustine, Auguste et Fanie sont aubergistes dans ce même hôtel (il n'est pas fait mention du métier de carrier).

Quelques années plus tard, il abandonne son métier d'aubergiste puisqu'il est de nouveau tailleur de pierre dans les recensements de 1872, 1876 et 1881, avec pour domicile la maison mitoyenne de celle de Marius Davin (actuelle bijouterie sur la place de l'église). Sa femme décède en 1878 et Auguste Bouchet n'apparaît plus dans le recensement de 1886 ni dans les actes d'état civil ultérieurs. Il décède à l'hospice de Montélimar le 11 juillet 1901.

C'est en 1877 que son nom est mentionné pour la première fois dans les archives relatives aux carrières de pierre situées dans la forêt communale. Le 27 mai de cette année, il devient en effet adjudicataire de l'importante carrière de la Rue. Le bail est de 6 ans au prix de 40 francs par an à payer par moitié tous les six mois. Cette même année, la Grande Carrière a été adjugée pour 26 francs par an, celles de Glavenas et de Parizot n'ont pas trouvé preneur.

Six ans après, le 26 mars 1883, la Grande Carrière est adjugée après l'extinction de la troisième bougie à Floriant Quiot, tailleur de pierre, au prix de 95 francs par an. La mise à prix pour la carrière de la Rue est de 25 francs. Auguste Bouchet a sans doute renchéri, mais c'est de nouveau Florian Quiot qui a proposé la dernière enchère de 80 francs. Auguste Bouchet s'est donc reporté sur la modeste carrière de Glavenas dont il est devenu adjudicataire pour 6 francs par an (le bail est, cette fois, de 8 ans). Jusqu'alors, il n'est pas fait mention dans les archives de la carrière de Bouvet.

Sans doute avait-il déjà étudié la possibilité d'extraire des pierres dans la zone bordant le chemin de Peysson où affleurent des bancs de pierres et soumis un projet d'exploitation à la municipalité, puisque, le 21 octobre 1883, une nouvelle carrière de pierre, appelée « carrière de Bouvet », est mise aux enchères. La mise à prix est de 10 francs et Auguste Bouchet en devient adjudicataire pour 21 francs par an. Les cautions sont Célestin Ayme, menuisier et Romain Chenis, chef cantonnier, son beau-frère.

Comme pour chacune des mises aux enchères des carrières, le procès-verbal d'adjudication s'accompagne d'un cahier des charges qui précise les conditions d'exploitation. La première page est reproduite ci-dessous.

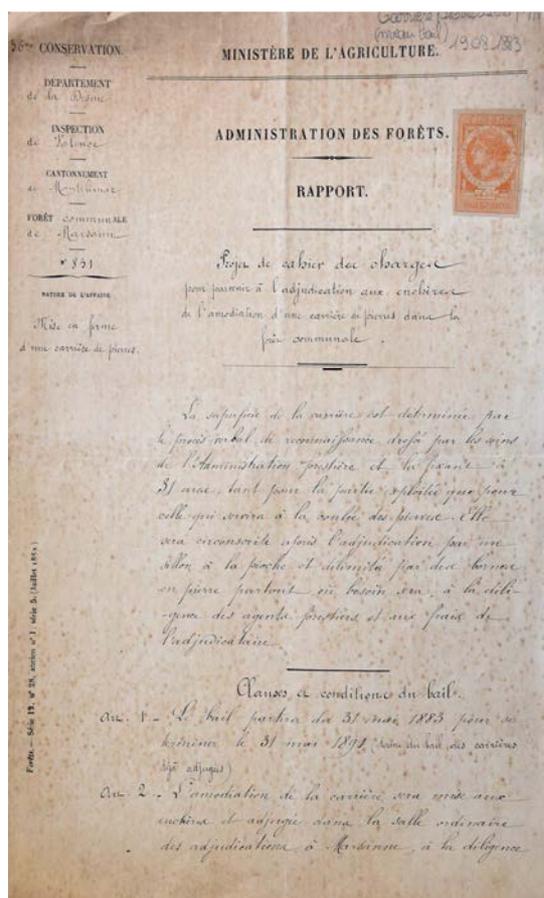
Le préambule indique : « La superficie de la carrière est déterminée par le procès-verbal de reconnaissance dressé par les soins de l'administration forestière et la fixant à 31 ares tant pour la partie exploitée que pour celle qui servira à la coulée des pierres... ».

On relève ensuite les conditions suivantes :

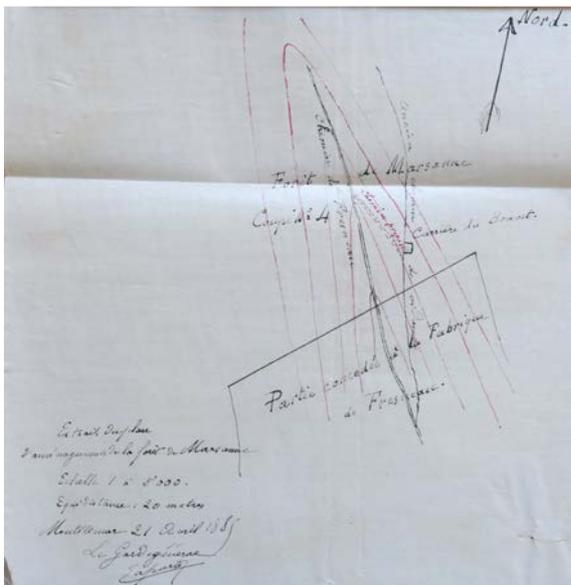
- L'adjudicataire ne peut avoir plus de deux associés et les ouvriers doivent être agréés par l'agent forestier local.
- L'exploitation des carrières et l'extraction ne s'opéreront que depuis le lever du jour jusqu'au coucher du soleil, et ne pourront avoir lieu qu'à ciel ouvert.
- Il est interdit de vendre les pierres de déblai plus de 0,5 franc par collier.
- La commune se réserve le droit de fouiller et d'extraire quand bon lui semble pendant la durée du bail, dans chacune des carrières de pierre, les pierres dont elle pourrait avoir besoin pour tout genre de travaux.

Un article du cahier des charges est propre à la carrière de Bouvet. Il précise que :

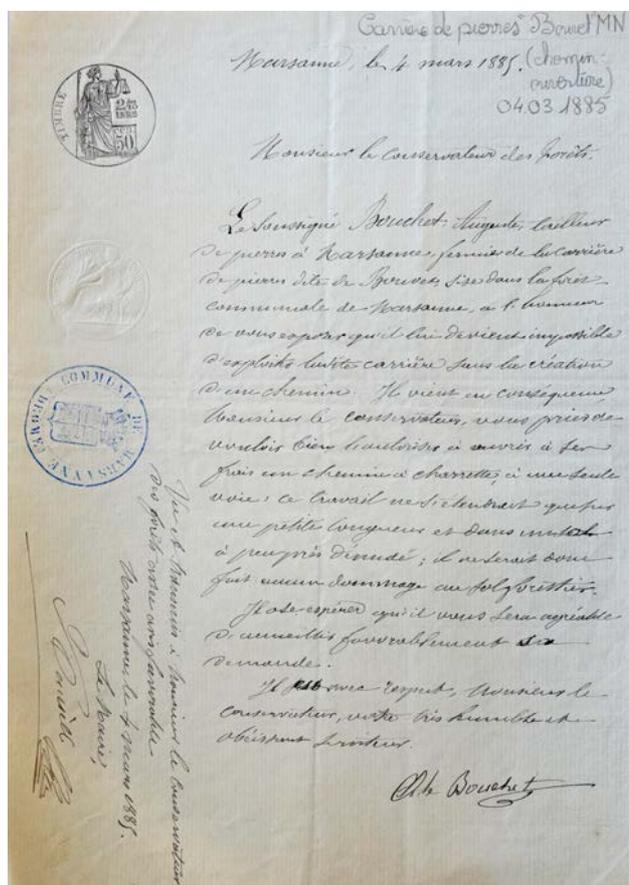
« ... compte tenu de l'état du chemin de vidange - le chemin de Peysson - trop pentu et abandonné depuis longtemps, il est concédé à l'exploitant un passage de 20 mètres de large à travers la forêt communale de la carrière afin de lui permettre de faire rouler les pierres jusqu'en bas de la combe où on peut les prendre avec des charrettes.... ».



Marsanne, AM



Le 4 mars 1885, constatant l'impossibilité d'exploiter efficacement la carrière dans ces conditions, Auguste Bouchet demande l'autorisation d'ouvrir à ses frais un chemin plus adapté permettant de rejoindre le fond de la combe depuis la carrière. Le plan annexé à sa demande est reproduit ci-dessus.



Marsanne, AM

Dans son rapport du 21 avril 1885, le garde général des forêts de Montélimar, évoque des conditions d'exploitation particulièrement difficiles et donne un avis favorable à cette demande :

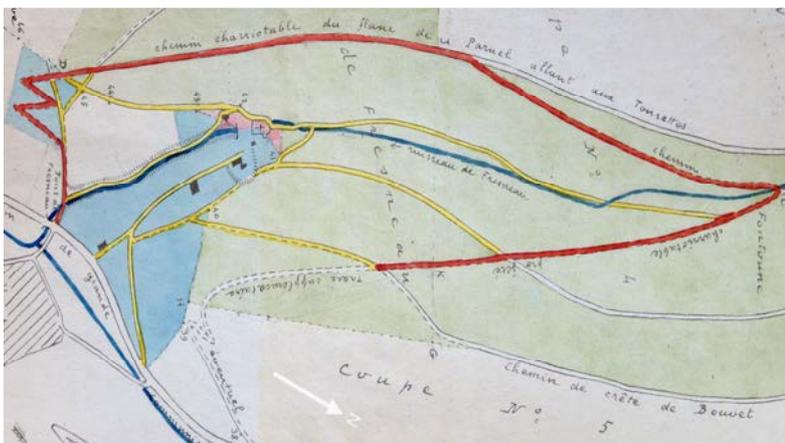
« ... les pierres brutes sont toutes abandonnées à elles-mêmes sur une pente aussi rapide, elles arrivent dans le bas avec une extrême vitesse et beaucoup se brisent et sont perdues. Les pierres déjà taillées sont attachées à des chaînes et retenues au prix d'efforts assez pénibles ».

Il semble cependant que ce chemin n'a pas été réalisé, car aucune trace n'en subsiste aujourd'hui. Auguste Bouvet a-t-il continué à exploiter cette carrière après 1885, les archives communales ne permettent pas de le savoir. Elle fait de nouveau partie des carrières mises en adjudication en 1891 et en 1899, mais il semble qu'elle n'a pas trouvé preneur

3 - Le long du parcours

Un plan dressé au début du XX^e siècle montre les chemins existants ainsi que le chemin chariotable projeté.

Il devait traverser le chemin de Peysson et celui de la crête de Bouvet avant de rejoindre la route de Loriol près du grand virage.



Marsanne, AM

La « maison Peysson » se trouvait à l'emplacement de l'ancien presbytère qui est intégré aujourd'hui dans les bâtiments de la colline de Fresneau. Les nombres de 38 à 46 sont les numéros gravés sur les bornes placées en 1854 le long du périmètre de la forêt communale.

Les plans de cette page représentent l'état actuel de la combe de Fresneau et les routes et chemins concernés par cet article ; on reconnaît, en bas du plan, la vieille chapelle et le grand sanctuaire. Si le sentier de Peysson se parcourt sans difficulté, la fin de la descente par le chemin de crête est raide, des bâtons peuvent être utiles. Par ailleurs, le sentier de couleur verte qui suit la limite de la zone concédée à la fabrique est particulièrement raide dans sa partie basse.

Ci-contre, on a fait figurer en bleu une partie du périmètre de la partie de la forêt communale cédée à la fabrique de Fresneau en 1857 pour la construction du grand sanctuaire et qui allait de la crête de Bouvet à celle de Parruel. En rouge figurent les modifications de 1931. Par décret du 11 juillet 1931, c'est, en effet, plus de 11 hectares de cette zone qui sont désormais soumis au nouveau régime forestier et donc gérés par l'office national des forêts. Cette fois, c'est l'actuel chemin qui conduit au creux des Alexis qui marque la limite est de la zone restante.

Toutes les bornes rencontrées en parcourant le circuit sont indiquées sur le plan général.

1. Cinquième station du chemin de croix

2. Traces d'un sondage ou d'un début d'extraction

3. Borne placée en 1931

4. Carrière de Bouvet

5. Beau point de vue sur le Glandasse, la Forêt de Saou et la montagne de Couspeau

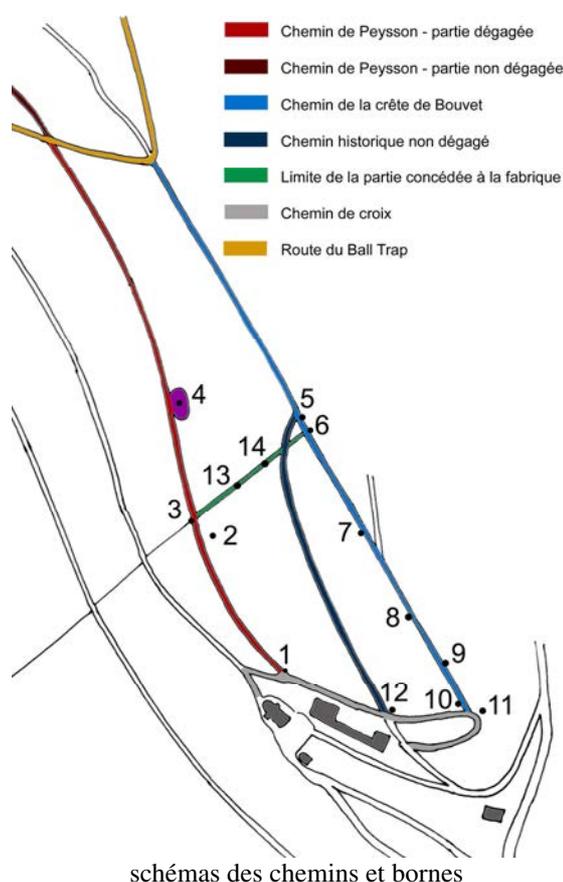
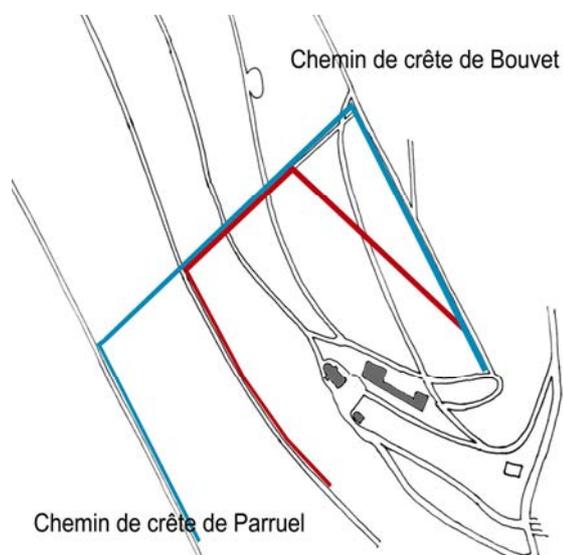
6. Borne placée en 1857 qui marque un angle de la partie concédée à la fabrique. Elle porte sur les faces nord et est les numéros des coupes concernées : la n°4 à l'ouest du chemin de crête et la n°5 à l'est.

7. Borne placée en 1857 qui porte sur la face est le n°5.

8. Borne « hors sol » placée en 1857.

9. Borne placée en 1931 marquant un angle du nouveau périmètre.

10. Borne placée en 1857 marquant le point de rencontre de la partie concédée à la fabrique et la limite de la forêt définie en 1854. Elle porte sur la face est le n°5, et sur la face opposée une double croix marsannaise gravée de façon maladroite.



schémas des chemins et bornes

11. Borne n°39 placée à l'occasion de la définition des limites de la forêt de 1854.
12. Huitième station du chemin de croix.
13. Borne placée en 1931 marquant un angle de la nouvelle zone.
14. Borne placée en 1857.

Les deux types de bornes sont photographiés ci-dessous. Celles qui ont été placées en 1857 sont en pierre taillée. Leurs dimensions sont les mêmes que celles qui définissent les limites de la forêt communale. Celles qui datent de 1931, plus petites, ne sont plus en pierre taillée.



Borne placée en 1931 (n°3 sur le plan)
(J-R Delahaye)



Borne placée lors de la cession à la fabrique de Fresneau (n°6 sur le plan)
(J-R Delahaye)

Le symbole placé sur la face tournée vers la partie cédée par la commune a la forme d'un C, complété par un petit disque (voir la photo ci-dessus à droite). Le sens de ce symbole n'est pas connu.

4 - Ce que nous disent les photos anciennes



Vallon de Fresneau (coll. privée)

Sur cette photo du début du XX^e siècle, on voit de gauche à droite, le clocher du grand sanctuaire, la villa Saint-Joseph et la « maison Bouvet » du cadastre de 1810. On distingue en haut à droite une croix qui se dressait au-dessus de l'entrée du vallon de Fresneau sur le parcours du chemin de crête.



Le village (coll. privée)

Détail d'une carte postale montrant à gauche le chemin montant le long de la combe jusqu'au chemin de crête de Bouvet.



Fresneau et vieux village (coll. privée)

Autre point de vue qui montre, à gauche, derrière la villa du Sacré-Cœur, le départ du même chemin. A noter que le rempart sous la tour carrée est encore debout à cette époque.

Sources :

- Archives départementales - Plan cadastral de Marsanne en 1809
- Cartes du "registre d'aménagement de la forêt" et "Plan général de la forêt" (Archives de l'ONF)
- Vues de la forêt, IGN / Géoportail
- Courrier, documents, Archives communales de Marsanne
- Photos des bornes, J-R Delahaye
- Cartes postales, Collections privées

DE CATHERINE A VICTORIA, L'ODYSEE DES CANONS RUSSES

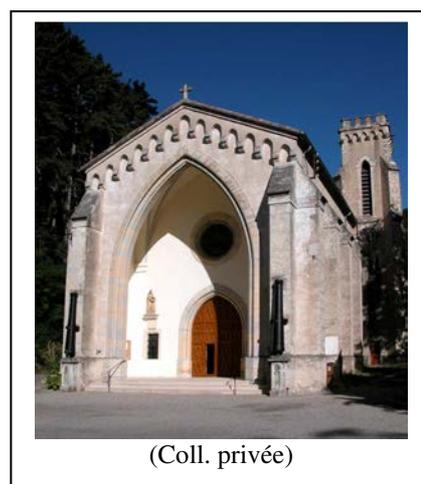
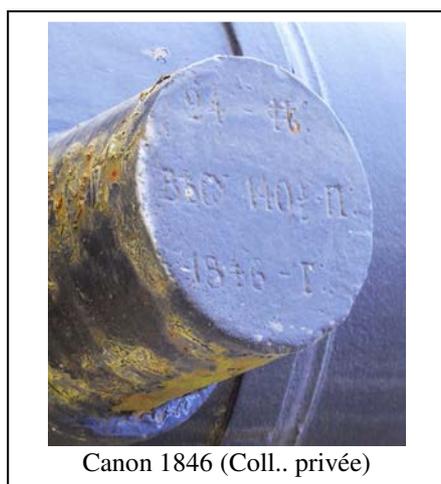
Grâce aux archives de la famille de Montluisant, nous avons déjà retracé le périple maritime et terrestre qu'ont suivi, depuis Sébastopol, les deux canons figés à l'entrée du grand sanctuaire de Fresneau en 1860. Mais l'histoire était tout de même un peu courte. D'où viennent vraiment ces deux veilleurs imposants, heureusement détournés d'une fin anonyme dans les cuves de la fonderie Voruz ?

En dehors de l'aigle à deux têtes, symbole de l'empire russe, bien visible, les seuls indices révélateurs nous sont apparus sur les tourillons. Ces deux parties cylindriques et saillantes, disposées de part et d'autre d'une pièce, permettent de la maintenir sur son affût. Apparemment sans intérêt, c'est pourtant sur leur face plane que le zoom du photographe a révélé des inscriptions cabalistiques intrigantes.



Nous repérons assez vite des caractères cyrilliques sur le tourillon de gauche et des chiffres sur celui de droite. L'aide bienvenue d'un traducteur ami éclaire une partie du mystère et relance nos recherches. Le calibre et le poids s'affichent clairement en unités anciennes de mesure russes : le funt, фунт, équivalent de la livre (= 0,409 kg) et le poud, пуд, valant 40 funt (= 16,3 kg).

Les deux canons de marine de calibre 24 funt, soit 9,8 kg, pèsent 140 ½ pouds, soit 2,3 t. Et ils ont été fondus en 1845 pour l'un, et 1846 pour l'autre.



Pour mieux les situer, la pièce de 1846 est à gauche de l'entrée de la chapelle, celle de 1845, à droite. Déchiffrons à présent leur biographie avec les inscriptions sur les tourillons opposés.

Le canon de 1845 porte le numéro de série 29.654. Au-dessous, figure en abrégé le nom de la fonderie : ALKSND ZVD, pour Alexandrovskiy Zavod (Александровский завод), généralement citée comme "l'usine Alexandrovski".

Au bas, figure le nom du directeur de l'usine à l'époque de la fabrication. Ici, Butenev (Бутенев).

Un chaleureux merci à l'ami allemand qui a étudié le russe et élucidé pour nous le mystère cyrillique !



Le canon de 1846 porte le numéro de série 29.814 et les mêmes références.

La fonderie elle-même témoigne de l'histoire échevelée du vieux continent dans les siècles récents. Au cours du XVIII^e siècle, de nombreux états favorisent l'immigration étrangère, soit pour peupler et exploiter certaines zones de leur territoire, soit pour développer commerce et industrie avec une main d'œuvre qualifiée.

En 1763, Catherine II, dite la Grande Catherine, impératrice de Russie, publie un Manifeste facilitant l'installation de colons étrangers dans les territoires sous-peuplés du sud et de l'est. Artisans, industriels et commerçants sont également bienvenus.



Canon 1846 (Coll. privée)

En 1765, deux Français d'origine lyonnaise vont profiter de ces dispositions attractives : Pierre Barral, commerçant, et Daniel Chanony, expérimenté en métallurgie et tissage de la soie. Tous deux viennent de tenter, sans succès, d'implanter une usine de fer-blanc à Lyon, sur le modèle anglais déjà très performant. A Saint-Pétersbourg, ils obtiennent un avantageux contrat avec le Collège des Mines russe (équivalent du Ministère de l'Industrie) pour l'installation d'une fonderie et la fabrication de divers produits finis (tôles galvanisées, acier, outils, ustensiles en fer-blanc, etc.) dans le gouvernement d'Olonetz.

C'est à Petrozavodsk (Петрозаводск), à quelque 500 km au nord-est de Saint-Petersbourg, au bord du lac Onega, que le projet se réalise en janvier 1768 avec la mise en route des "usines françaises" (*frantsuzkiye fabriki*). Un succès rapide et florissant les encourage à planifier une seconde usine, Megra Mikhailovski, dès 1773, avec le concours d'un nouvel associé, Foullon, autre homme d'affaires français intéressé.

Malheureusement, la compagnie "Barral, Chanony et Cie", a vu trop vite et trop grand. Elle se trouve rapidement incapable de rembourser le prêt d'état de départ et les avances consenties pour dix ans au démarrage. Elle fait faillite et "les usines françaises" ferment brutalement en 1778. Barral et Chanony ruinés disparaissent de la scène. Seuls survivants de l'aventure, Foullon, puis son fils Alexandre Andreievitch poursuivent leur carrière sur place.

Foullon, tentera brièvement, mais sans succès faute de moyens, de redémarrer l'usine Megra Mikhailovski en 1788, grâce à l'intervention du nouveau responsable du complexe métallurgique d'Olonetz.

Fin de l'épisode français, place à la concurrence britannique !

Dès son accession au trône, en 1762, Catherine II a souhaité moderniser la flotte militaire et commerciale de l'empire. Elle s'est tournée tout naturellement vers les spécialistes de l'époque en matière d'industrie lourde et d'industrie navale, les Britanniques.

Dans le même temps, les guerres entre la Russie et la Turquie pour le contrôle de la Mer Noire ont divisé l'Europe en deux camps. Les Français ont soutenu sans défaillir la Sublime Porte. Les Anglais, déjà en conflit avec la France, ont pris le parti de la Russie, voie royale pour une collaboration industrielle fructueuse stimulée par divers accords commerciaux.

A Petrozavodsk, l'activité de fonderie reprise par l'état s'est poursuivie pour fournir les armées en armement sur le site rebaptisé "usine Alexandrovski" (en souvenir d'Alexandre Nevski) avec Foullon à sa tête, de 1777 à 1786. Mais les rendements étaient insuffisants et le matériel obsolète.

L'homme providentiel pour moderniser et rentabiliser les installations se nomme Charles Gascoigne (1738-1806). A la tête de la fonderie Carron Iron Company, près de Falkirk, l'ingénieur a fait de l'entreprise écossaise le principal acteur de l'industrie métallurgique en développant à partir de 1769 la "Carronade", un nouveau type de pièce de marine à courte portée.

Parfaitement adapté aux combats rapprochés entre navires, ce canon léger à fût court, mais de même calibre qu'un canon long, était aussi beaucoup plus logeable et manœuvrable sur le pont, d'où son succès immédiat. La Royal Navy l'adopte définitivement en 1779.

Déjà connue pour avoir livré en 1775 une machine à vapeur "clé en main", avec le charbon nécessaire et l'équipe de montage, pour vider les docks de Cronstadt, la société Carron confirme son expertise avec plusieurs commandes de canons à partir de 1784. En deux ans, 527 pièces sont ainsi livrées en Russie, mais Gascoigne transmet aussi les plans, les instructions de fabrication et les plans de montage d'une machine pour aléser les canons.

Tout ceci attire l'attention de l'administration britannique, car l'exportation de matériels et technologies sensibles est formellement interdite (souvenons-nous du passage en contrebande des plans des premières machines à tisser vers la France !). Gascoigne arrive à convaincre de sa bonne foi (!), il est absous, et on l'autorise, en 1786, à partir en Russie avec le matériel de production "exportable".

Désireuse d'améliorer le fonctionnement de la marine impériale, Catherine II avait très vite sollicité la Grande-Bretagne, après son avènement en 1762. Une aide s'est mise en place sous forme d'échanges de compétences et l'envoi de personnels pour former et soutenir les missions en cours. En tout, quatre-vingt quinze officiers de marine seront désignés pour participer au projet.

En 1764, le jeune lieutenant Samuel Greig (1735-1788) rejoint ainsi la marine russe. A la fois zélé et consciencieux, il gagne rapidement ses galons de capitaine, puis, en 1769, un commandement sur le "Triokh Ierarkhov" (Трёх Иерархов), bâtiment de 66 canons et navire amiral du général-en-chef, le comte Alexis Orloff. A ses côtés, il prend part à la bataille victorieuse de Chesmé contre la flotte turque, le 7 juin 1770, ce qui lui vaudra le grade de contre-amiral, avant d'achever sa carrière, en 1788, comme amiral sur le "Rostislav" (Ростислав), vaisseau de ligne de premier rang et 100 canons.

Outre ses participations glorieuses aux conflits de la Russie avec ses voisins turcs ou suédois, Samuel Greig, devenu Samuil Karlovitch Greig, a pris une part active à la modernisation et à l'évolution de la marine.

C'est ainsi qu'en 1782 il est envoyé pour un audit de l'usine d'armement Alexandrovsky de Petrozavodsk alors en déclin. Soucieux de constituer une équipe performante, il envoie des techniciens et mécaniciens visiter les fonderies anglaises, en particulier la Carron Iron Company qui fournit les canons évoqués plus haut.



Charles Gascoigne vers 1804
(James Saxon)



Samuel Charles Greig
(d'après Dmitry Levitsky)

En 1786, Samuel Greig a convaincu Charles Gascoigne de venir en Russie pour un suivi des livraisons de canons et pour la remise en route des équipements de fabrication à Petrozavodsk. Arrivé à Cronstadt avec une solide équipe d'ouvriers de chez Carron, il s'attache à moderniser et réorganiser sur le modèle de la maison mère l'usine Alexandrovsky, ainsi que la fonderie voisine de Konchezerski. Pendant plusieurs années il va monter ou rénover avec maîtrise plusieurs autres fonderies et usines d'armement.



Carronade sur le HMS Victory à Portsmouth
(B. Jenkins, Wikimedia)

Le minerai de fer local n'est pas très riche, mais Gascoigne met au point des procédés permettant de l'utiliser au mieux pour la production de fonte des canons. Paradoxe de ce transfert de technologie, le coke nécessaire aux opérations est importé d'Angleterre !

Il faut dire que la technique du haut fourneau et de la fonte au coke, dont les britanniques ont alors la maîtrise, est toute récente. Elle va bientôt supplanter la fonte traditionnelle au charbon de bois, mais la Russie est encore loin de fournir le combustible nécessaire. Il faut aussi importer l'argile réfractaire, les briques et divers autres matériaux pour construire les fours.

C'est toute une industrie à mettre sur pied, et l'équipe de spécialistes britanniques va s'y employer consciencieusement avec le soutien de Samuel Greig et des autorités.

Confortablement rémunéré par le gouvernement russe, Gascoigne, devenu Karl Gaskoïn (Карл Гаскойн), s'installe définitivement. En reconnaissance de ses services, Catherine II lui octroie des terres et Paul I^{er}, son fils et successeur, l'autorisation de rester à demeure en Russie.

Directeur du complexe d'Olonetz jusqu'à son décès en 1806, Gascoigne est remplacé par l'écossais Adam Armstrong. Au service de Samuel Greig, et familier de longue date du fonctionnement de l'entreprise, il reste en poste jusqu'en 1818, subissant la période la plus troublée de l'actualité russe, entre une autre guerre avec les Turcs, le blocus de l'Angleterre, une guerre avec la Suède, et pour couronner le tout, l'invasion française de 1812.

Armstrong et la fonderie Alexandrovski traversent victorieusement l'épreuve, fournissant canons et munitions en dépit de difficultés dues à des équipements surmenés et à une pénurie de coke. L'ingénieur trouve une parade en traitant le bois de pin très abondant pour obtenir la chauffe suffisante.

En 1818, c'est Alexandre Andréievitch Foullon, toujours attaché à l'entreprise, qui prend la relève jusqu'en 1833. La période est relativement calme. Il passe le relais au fils d'Adam Armstrong, John (Ivan) Armstrong, jusqu'en 1843 où le premier directeur d'origine russe prend les commandes, Nikolay Fedorovitch Butenev (Николай Фёдорович Бутенев). Entre 1853 et 1856, pendant la guerre de Crimée, Butenev parvient à doubler la production, passant de 840 tonnes à 1 600 tonnes de fonte coulée par an pour les canons, et de 1 600 tonnes à 4 200 tonnes pour les munitions. Son mandat prend fin en 1859.

Au milieu du XIX^e siècle la campagne de Crimée marque un renversement assez surréaliste des alliances. L'attitude autocratique du tsar Nicolas I, monté sur le trône en 1825, et surtout ses ambitions territoriales affirmées en direction du sud deviennent de plus en plus gênantes. En 1853, la querelle sur l'administration des Lieux Saints de Jérusalem entre catholiques et orthodoxes dépasse brusquement la dimension d'une dispute locale pour devenir une affaire diplomatique majeure. D'ultimatum en ultimatum

entre Russes et Ottomans on arrive à un conflit ouvert, mais les défaites s'enchaînent pour le Sultan Abdülmecid I^{er} (Abdul-Medjid) .

Inquiets de la fragilité de l'empire turc, leur allié, Britanniques et Français finissent par oublier leur méfiance réciproque pour envoyer une flotte commune vers la mer Noire. Les frères ennemis déclarent la guerre à la Russie au printemps de 1854 et débarquent aux côtés des Ottomans.

Les détails de la campagne ne sont pas notre propos, mais on arrive aux péripéties du siège de Sébastopol, base navale vitale. Débuté en septembre 1854, il ne prend fin, après un hiver meurtrier, qu'avec la prise du fort Malakoff, le 8 septembre 1855, par les zouaves du général de Mac-Mahon.



Prise de la tour de Malakoff (A. Yvon, Wikimedia)

Les Russes quittent immédiatement la ville, abandonnant derrière eux tout leur arsenal. La prise de guerre est impressionnante, l'inventaire par les alliés dure plusieurs jours. On dénombre plus de 3 800 canons de tout calibre (pièces de siège et de marine), y compris ceux qui ont été jetés dans le port, plus de 407 000 boulets, près de 102 000 obus, 670 000 cartouches, etc. Le partage est équitable entre Français et Anglais pour les canons.

Outre le matériel militaire, les vainqueurs ramènent aussi quelques souvenirs civils. En France, ils sont rares, car le conflit n'a pas suscité un grand enthousiasme populaire. On peut encore voir une sphinge de pierre qui trône près d'une entrée du jardin des Tuileries, à Paris. Elle avait une sœur jumelle qui dort dans les réserves du Louvre.



Le général de Mac-Mahon et les Zouaves (détail)
(Wikimedia)

En province, c'est l'imposante statue de Notre-Dame de France qui domine la ville du Puy-en-Velay, du haut du rocher Corneille. Sculptée par Jean-Marie Bonnassieux, elle est réalisée avec la fonte de 213 canons de marine offerts par Napoléon III et n'aura qu'une rivale en taille, la statue de la Liberté.

Il y a aussi cette cloche offerte par l'empereur à la paroisse de Plaisance. Installée dès 1861 dans l'église Notre-Dame de l'Assomption, bénie en 1866, elle accompagne la nouvelle église érigée en 1902, Notre-Dame du Travail. On ne sait pas à quel clocher elle a été ravie. En Angleterre, en revanche, une cloche de l'église des Douze Apôtres de Sébastopol est toujours visible à proximité des casernes d'Aldershot. Sa sœur est à Windsor où elle a pour seule tâche d'annoncer le décès d'un souverain.

A Marsanne, le comte Charles Bernardin Marie de Montluisant n'a pas réussi à obtenir de cloche, selon son intention première, mais les deux canons de marine font aujourd'hui figure d'exception nationale remarquable. Deux rescapés qui ont échappé à la fonte, alors que nombre de leurs frères expédiés vers Londres connaîtront un destin international !



Notre-Dame du Travail,
Paris 14^e



Notre-Dame de France,
le Puy-en-Velay



Sphinge des Tuileries,
rue Lemonnier

A l'inverse des Français, les Britanniques ont salué avec enthousiasme la victoire en Crimée. Les premiers chargements de canons ont été exposés dans l'arsenal de Woolwich avec les deux cloches citées plus haut. Le gouvernement de la reine Victoria a décidé d'honorer d'abord les établissements militaires, puis les localités disposant de la place nécessaire pour exposer les pièces.

En tout, au moins 300 canons ont été distribués sur place et dans l'empire... Nombre de villes ont ainsi sollicité un trophée de fonte pour honorer leurs concitoyens tombés au champ d'honneur et la participation des populations à l'effort de guerre.

L'un des premiers canons offerts se trouve dans le Shropshire, à Ludlow, il porte le numéro 6599. Fondu en 1799, à Alexandrovsky, il porte le nom du premier directeur, D. GASKOIN (directeur Gascoigne, Гаскойн). Il s'agit d'un canon de frégate de calibre 24p, pesant 122 ½ poods, soit environ 2 tonnes métriques.

Un petit frère de 24p, fondu la même année, numéro 6431, trône de l'autre côté de l'Atlantique au pied du château Frontenac, à Québec.



Québec, Harold A. Skaarup



En tout, 20 canons ont abordé au Canada en 1857, avant d'être distribués aux villes volontaires.

A Kingston, dans l'Ontario, on trouve deux pièces de marine de 36, fondues cette fois-ci par Foullon qui dirige l'usine de 1818 à 1833. Celle de 1826 porte le numéro 20565 et le nom de Foullon clairement estampé.



Beaucoup plus loin, en Australie, Adélaïde conserve deux canons de 24 fondus en 1824 et 1825. Ils gardent l'entrée d'un ancien site militaire. Dans le voisinage, en Nouvelle-Zélande, la ville d'Auckland expose aussi au Musée militaire de Waiouru un canon de 18, numéro 20661, fondu en 1825.

La période d'Ivan Armstrong nous ramène au Canada, en Ontario, avec plusieurs trophées exposés, par exemple, à Londres, canon de 24, numéro 28145, ou surtout à Toronto avec un modèle impressionnant de caronade calibre 68 et 184 pouds (près de 3 tonnes) fondu en 1840.

A partir de 1843, Butenev reprend la production et ne va cesser de l'intensifier avec les nouveaux conflits. Le Canada va fournir les frères d'arme les plus proches de nos sentinelles marsannaises (N°29654 et N°29814).

A London (Ontario), un canon de 24, numéro 29716, rivalise avec un concurrent de Stratford (Ontario), numéro 29565, fondu en 1845.



Mais un troisième gagnant se trouve à Cambridge (Ontario) avec le numéro 29619. Il n'est pas impossible que d'autres pièces de la même série soient présentes dans le monde, mais les photographes oublient souvent de fixer les deux modestes faces des tourillons, portant la fiche d'identité incontournable.

Un article paru en 2017 dans le Cambridge Times relate un épisode assez tragique suivant l'installation de la pièce sur Queen's Square, dans le quartier de Galt, autrefois la plus grosse commune de

l'agglomération moderne. La région céréalière du sud de l'Ontario avait largement soutenu l'effort de guerre en fournissant le blé pour nourrir les armées. Des trophées ont été naturellement attribués en reconnaissance aux villes qui en ont fait la demande.

C'est ainsi que le canon est arrivé en gare de Galt en décembre 1864, sous l'œil curieux du public. Et, en 1866, pour saluer dignement l'anniversaire de la reine Victoria, quelle meilleure idée que de tirer une salve de 21 coups de canon avec le trophée russe en hommage à la souveraine !



Canon de marine N°29619
Cambridge (Ont) JustSomePics Photos



Canon de marine N°29619

Brillant ! Excitant! On installe la pièce sur une petite colline proche du centre. Trois coups sont tirés sans problème, mais au quatrième, pour une raison inconnue la poudre s'enflamme et détonne avant que la charge soit prête, tuant deux des assistants et blessant grièvement un nombre d'autres. Le canon a été prudemment ramené à son emplacement d'origine et personne n'a plus jamais tenté de le faire parler. On l'a même solidement amarré sur un socle en béton en 1910, peut-être pour éviter toute tentation !

Nombre de canons de la Grande Guerre pris à l'Allemagne ont suivi le même chemin d'exil vers le Royaume-Uni, mais ils n'ont pas survécu aux réquisitions pour fondre l'artillerie de la Seconde Guerre mondiale. Lorsque les villes ont dû se séparer de ces souvenirs encore proches, elles ont souvent décidé de conserver les pièces de la campagne de Crimée, d'où leur présence encore abondante de par le monde.

Aucun risque d'une telle mésaventure pour nos veilleurs marsannais figés dans le silence et la sérénité du vallon de Fresneau.

Françoise Niederhauser

SOURCES

Publications de la Société d'Histoire locale de Falkirk (Ecosse) <https://falkirklocalhistory.club/>
<https://falkirklocalhistory.club/about/publications/calatria/>

Calatria, N°14, 2000, p 73 - "A loose cannon - Charles Gascoigne in Russia", Jane L. Bara
Calatria, N°17, 2002, p 1 - "The Carron Company in Eastern Europe", Geoff B. Bailey

[https://www.thefreelibrary.com/John+\(Ivan\)+Armstrong+---+Russian+Cannon+maker+\(1\).-a083477086](https://www.thefreelibrary.com/John+(Ivan)+Armstrong+---+Russian+Cannon+maker+(1).-a083477086)
John (Ivan) Armstrong -- Russian Cannon maker (1).. "The Free Library. 2001 Military Historical Society of Australia

Saint Petersburg Encyclopaedia - <http://www.encspb.ru/object/2804002315?lc=en>
Charles Gascoigne

Musée national de la République de Carélie - <http://kgkm.karelia.ru/site/news/80> (français)
"Karl Gascoigne aux usines minières Olonets (1786-1806)"

http://classiques.uqac.ca/contemporains/rjeoutski_vladislav/francais_franc_macon_russe/francais_franc_macon_russe.pdf?

"Les Français dans la franc-maçonnerie russe au siècle des Lumières : hypothèses et pistes de recherche", Vladislav Rjeoutski - Un article publié dans la revue Slavica Occitania, Toulouse, N°24, 2007, pp 91-136

Association de la Langue russe d'Athis-Mons www.langue-russe.asso.fr/root.php

A propos de Petrozavodsk

Photos de sites, portraits : Wikimedia (N-D du Puy, N-D du Travail, Pinterest (sphinx))

Portrait de Gascoigne par James Saxon (1772- apr 1819) à l'Hermitage

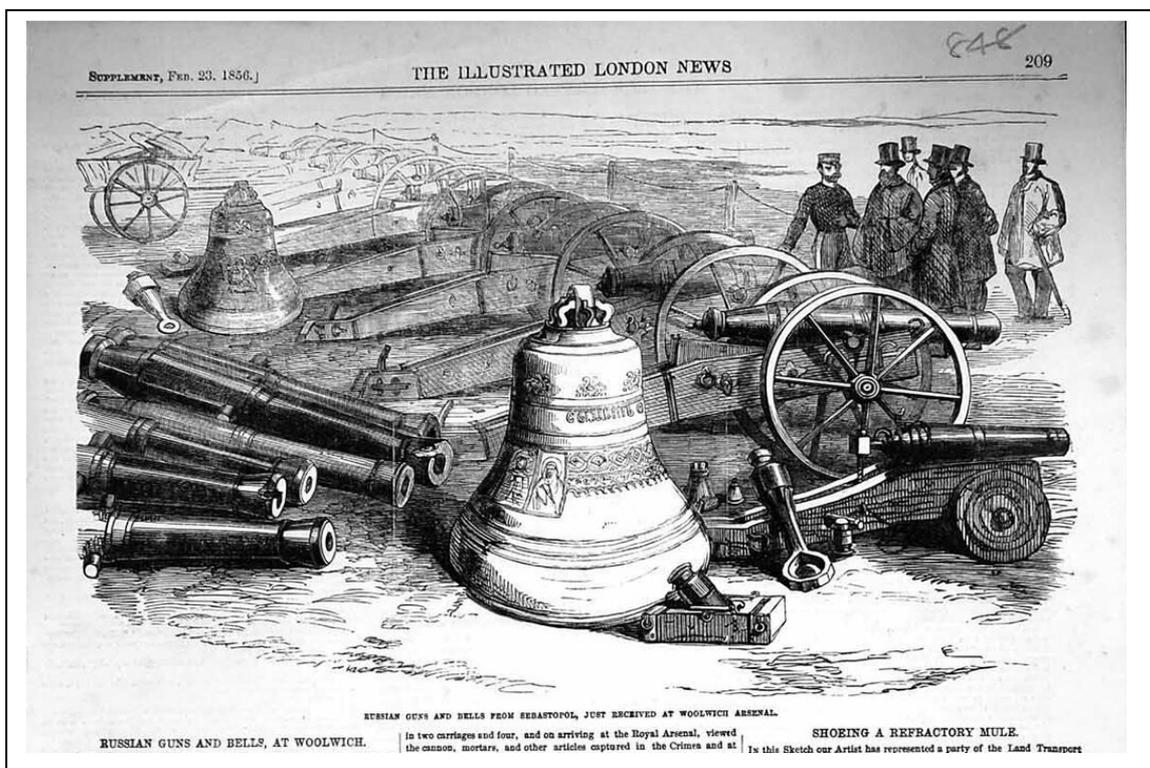
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Gaskoin_Karl_by_Saxon.jpg

Portrait anonyme de Sir Samuel Greig d'après une gravure de Levitzky

[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Greyg_Samuil_Karlovich_\(by_unidentifiedPainter_after_Levitzky\).jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Greyg_Samuil_Karlovich_(by_unidentifiedPainter_after_Levitzky).jpg)

Photos de canons au Canada sur le site de Harold A. Skaarup

http://silverhawkauthor.com/artillery-canada-russian-guns-crimean-war-trophies_993.html



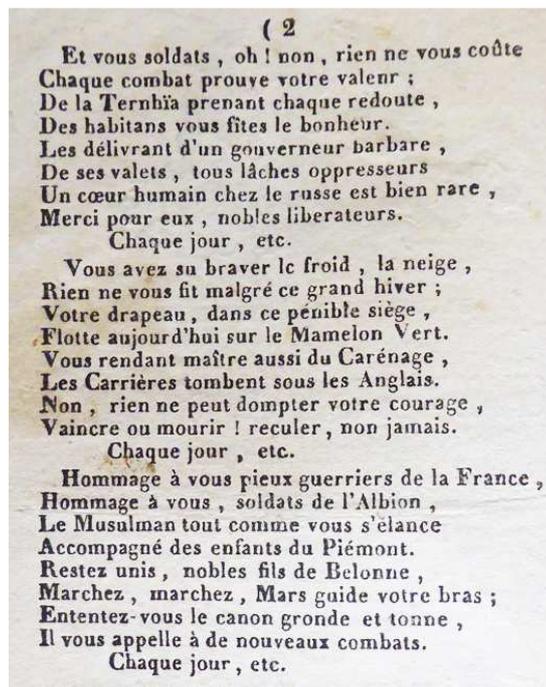
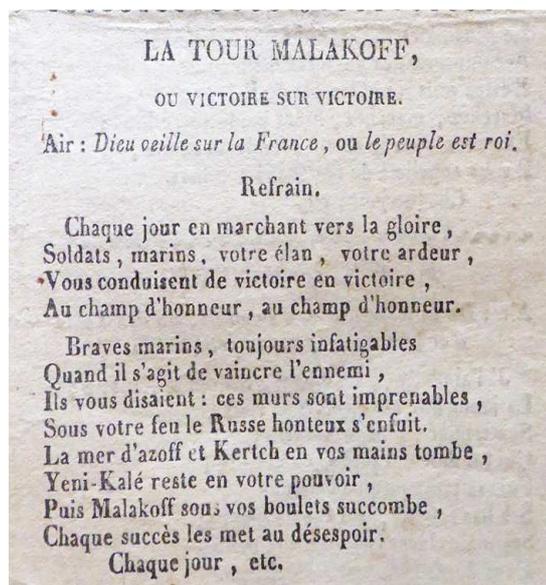
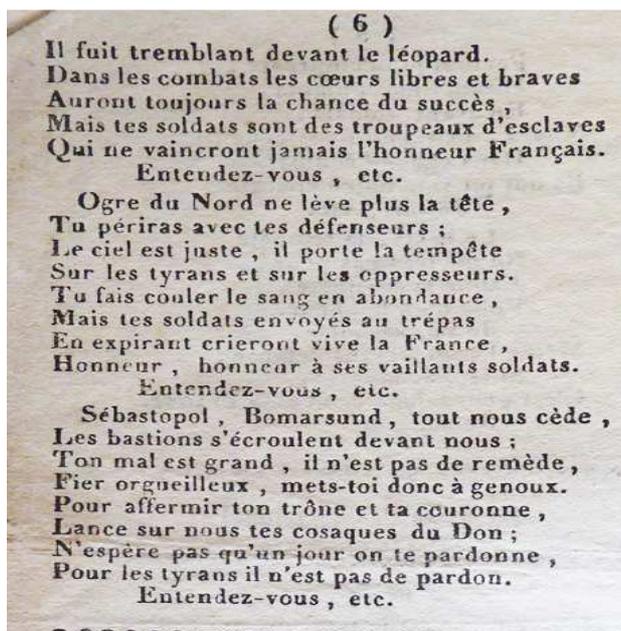
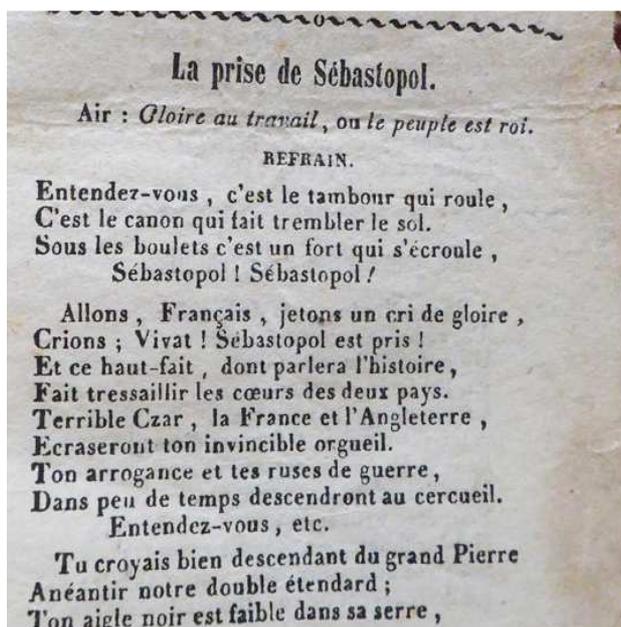
"Russian guns and bells from Sebastopol, just received at Woolwich Arsenal"
Canons et cloches russes de Sébastopol, juste arrivés à l'Arsenal de Woolwich
The Illustrated London News, February 23, 1856

SEBASTOPOL EN DIRECT... OU PRESQUE

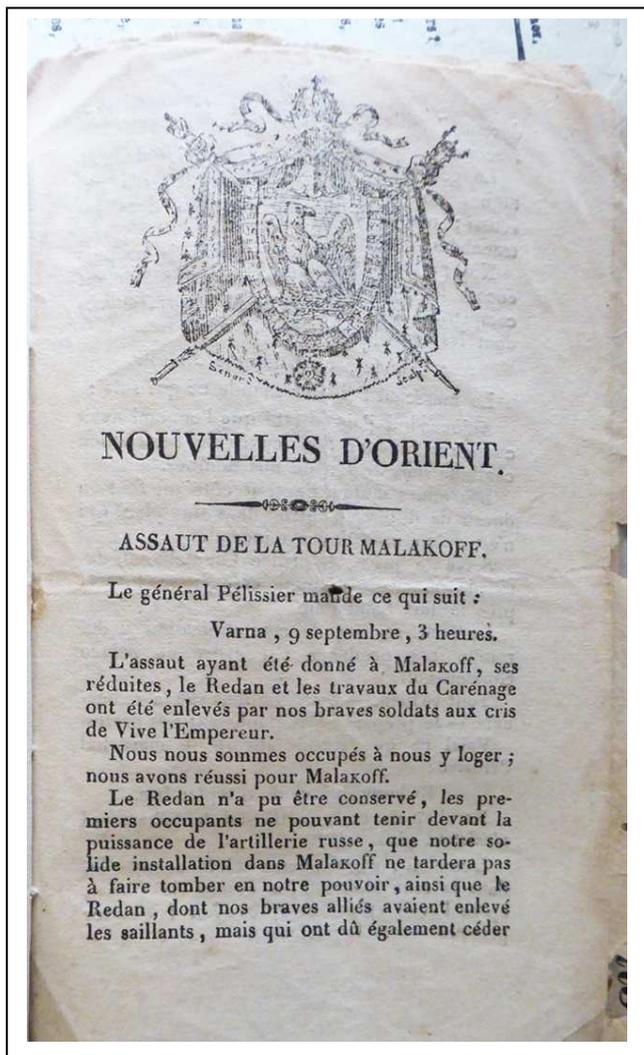
Durant les deux années de la campagne de Crimée, entre 1855 et 1856, les communications avec la mère Patrie ont été assurées par les lignes de télégraphie électrique rapidement installées par les alliés entre le front et leurs capitales respectives.

La technologie de Morse a conquis le monde en moins de dix ans par sa simplicité et sa vitesse, mais elle ne peut à elle seule assurer la diffusion des nouvelles. On a toujours besoin de la presse pour rendre compte, et des colporteurs pour diffuser en détail les belles histoires autour de l'actualité.

La prise de Sébastopol, au terme d'un siège particulièrement long et meurtrier, a suscité une flambée de littérature enthousiaste sous forme de chansons, poèmes ou récits "historiques", toujours bienvenue hors des grandes villes. Entre deux mièvreries, dans le "Recueil de Chansons et Romances nouvelles" du chanteur Tarditi, on croise le morceau intitulé "La tour Malakoff, ou Victoire sur victoire", ou bien "La prise de Sébastopol"



Les airs triomphants sont suivis de relations des événements dans le style d'un journal de marche qui serait signé du général Péliissier, commandant en chef des armées !

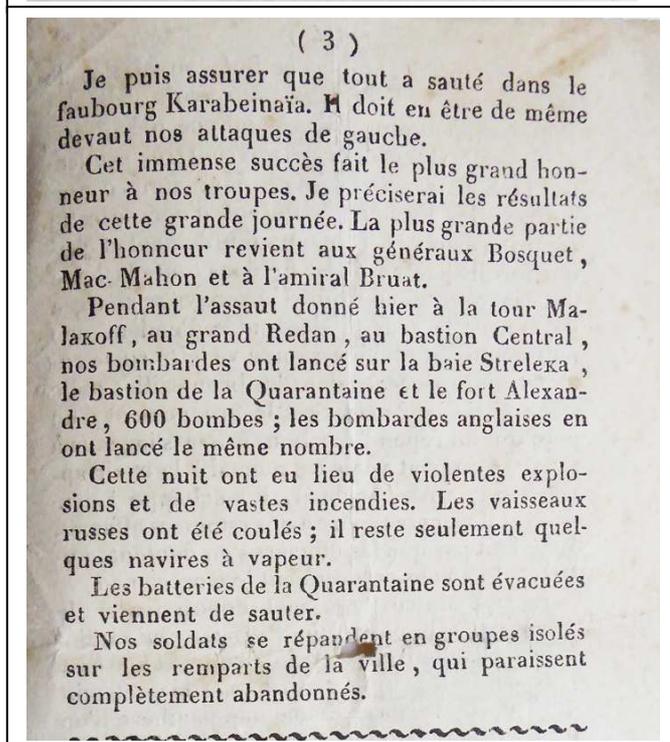
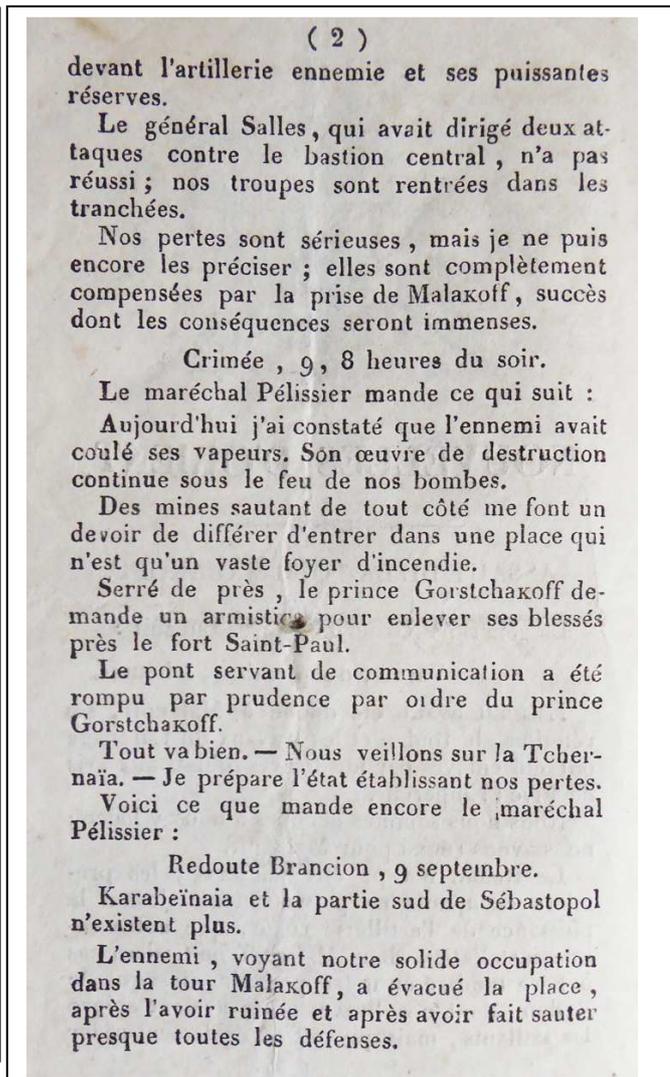


Imaginons à quel point ces récits "pris sur le vif", sous la plume même du général en chef, pouvaient impressionner le lecteur qui revivait la bataille a posteriori.

Françoise Niederhauser

Sources

Livrets de colportage, collection privée



Le héros et l'assassin

Gabriel Canon, courrier des tranchées 1915

Il n'a pas eu le temps de fonder une famille. Fauché à trente-cinq ans dans les tranchées de la Somme, Gabriel Canon vient ajouter son nom, le 31 mai 1915, à la triste liste de ses compatriotes marsannais, juste à côté de celui de son cousin germain, Auguste, sur le monument aux Morts.

La famille de Joseph Louis Canon, cultivateur, et de Marie Clémence Irma Dam, couturière, compte six enfants aux destins dispersés, souvent loin de Marsanne. La mobilisation d'août 1914 surprend Gabriel à Marseille où il est parti exercer son métier de tonnelier, et Abel, son frère aîné, à Dijon où il est devenu carrossier. L'un part vers la frontière italienne avec le 111^e RIT, l'autre également vers les Alpes avec le 30^e RI.

Par chance, plusieurs courriers nous permettent de suivre les premières semaines du périple des deux frères. Débarqué en gare de Chorges, dès le 6 août, le 111^e se met en marche vers une destination encore inconnue. Cet exercice met durement à l'épreuve les nouveaux "sportifs", les pieds ne sont pas entraînés !

A l'étape de Barcelonnette, Gabriel avoue avoir souffert d'ampoules et demandé au major d'être 'exempté de sac', c'est-à-dire, ne pas porter le paquetage en attendant la guérison. Il a vite récupéré, mais tout en suivant le convoi "j'en vois un devant moi qui marche sur des épingles, et puis je m'aperçois que c'était Louis Petit. Quand je lui ai frappé sur l'épaule il était content de me voir... J'ai vu aussi Félix Brandin qui est dans le génie et qui marche dans notre direction pour l'instant." Ils finissent le mois d'août au fort de Tournoux, dans la vallée de l'Ubaye.

Au gré des déplacements des régiments, les Marsannais ne cesseront de se croiser, même fugitivement, tout au long de la guerre, donnant aux familles un surplus d'informations toujours attendues grâce au courrier.

Les deux frères se retrouvent brièvement cantonnés ensemble à Montélimar au début octobre. Gabriel a été sélectionné avec cinquante autres pour une nouvelle mission : "je suis désigné pour partir. [...] A présent je suppose que ce soit pour aller du côté de Paris, mais je ne puis pas bien l'affirmer." Abel ne sera pas du voyage.

Prochain mot griffonné le 10 octobre, lors d'un arrêt à Nevers. Gabriel fait partie du contingent affecté en soutien au 52^e RI.

"Je ne sais pas la direction que nous allons prendre, mais en tout cas soyez rassurés que je n'ai pas la frousse. J'ai tout ce qu'il me faut, les saucisses me rendent grand service."

Il l'ignore, mais le régiment de Montélimar vient d'être décimé dans la Somme. Il est stationné dans le secteur de Lihons-en-Santerre, à l'ouest de Saint-Quentin.

Arrivé sur place le 17 octobre, il rassure tout le monde et taquine sa sœur : "[...] tu ne sais pas, ma petite Clémence, nous avons passablement de la Garde Républicaine dans le régiment et je m'informerai s'il y en a qui connaissent Alphonse, je sais que tu m'avais dit qu'il était au 42^e d'infanterie [...]."

Le 19 novembre, fin du repos à l'arrière après un mois en première ligne. Très longue lettre qui parvient à parler du quotidien sans rien dire sur la réalité, tout en plaisantant : "alors, Célima, je te remercie du passe-montagne, surtout tu as eu la bonne idée de le faire de cette couleur (*bleu ou kaki, sans doute*), ça ne tranche pas trop. Ce n'est plus comme le noir, et tu sais, en guerre, il n'est guère prudent de montrer sa tête mal à propos. On doit voir, mais ne pas être vu."

Gabriel raconte aussi qu'il a égaré en première ligne son porte-monnaie avec de l'argent donné par son beau-frère Elie, et surtout le porte-bonheur offert par sa mère. Il obtient l'autorisation de remonter dans la tranchée, mais la surprise l'attend sur le chemin du retour :

"J'eus un orage, mais pas de pluie, des obus que les Allemands jetaient sur la route. Et ça pétait ! Il y avait une usine à moitié démolie où je pus me réfugier, alors tu vois, Maman, qu'il faut avoir confiance au porte-bonheur."

La première neige est tombée, et des chaussettes promises seraient les bienvenues, d'autant que "cette nuit nous allons repartir pour rentrer de nouveau dans nos tranchées, mais un peu de repos nous a bien remis, puis j'ai fait laver mon linge par une femme et j'ai fait des provisions pour manger dans les tranchées. [...] Quand vous me ferez réponse vous me ferez bien plaisir, et je vous recommande une chose, de ne pas vous faire de mauvais sang pour moi parce que je ne suis pas des plus malheureux. Je ne laisse pas de marmots."

A chaque courrier de ce long hiver, Gabriel s'évertue à rassurer sa famille et minimiser le danger de sa situation avec autant de calme et de conviction que possible :

" Je vois que vous me plaignez beaucoup et que vous vous alarmez facilement. Ça c'est un tort. Il est vrai qu'il y a des moments que ça n'est pas rigolo, ça se comprend, mais c'est quelques passages, ça n'est pas continuel. Je parie que souvent vous êtes tristes et que moi je ris. Puis, à vous dire, je prends mon sort comme il est, nous sommes tous égaux. Tout le monde se bat, alors on prend les choses comme elles arrivent."

Et il y a toujours un sourire : "j'ai un manteau d'albauche (!) que j'ai pu avoir quand ils battent en retraite. Pour être plus dégagés, ils balancent leur sac. On fait ses provisions !"

Le 9 décembre, le régiment est à Rosières-en-Santerre, l'hiver est là, mais Gabriel a été chaudement pourvu par l'armée et il demande instamment qu'on ne lui envoie plus de vêtements qui pèsent très lourd dans le paquetage lorsqu'ils quittent la ligne de front.

Il salue aussi une autre innovation, bien tardive pour les milliers de morts si terriblement visibles à découvert avec leur pantalon garance et enfin sorti des cartons, le nouvel uniforme du fantassin français "bleu horizon":

"On nous a transformé notre tenue, j'ai tout à neuf, souliers, l'uniforme est bleu bien clair. On nous a supprimé les pantalons rouges, la capote est de la même couleur. Nous sommes dans le genre des Allemands. Puis, je n'ai pas de gros souliers comme tu m'avais vu, tu sais, Maman, des écrase m..., comme disait Abel. Seulement, je les ai pris un peu plus grands de façon à y mettre deux paires de bas, alors je n'ai pas froid."

L'année 1915 débute par deux lettres datées du 1^{er} et 8 janvier, témoignages poignants du double langage tenu par les soldats dans les courriers à l'arrière. La première est adressée aux parents, la deuxième au beau-frère Elie Bertrand, cloué au lit depuis plusieurs semaines. Nous nous permettons de les transcrire en rétablissant les hésitations orthographiques de l'auteur, bien compréhensibles dans cette tourmente.



le Bleu de Champagne 1915
(Ripart)

Rosières, le 1^{er} Janvier

Bien chers parents,

Je viens vous donner un peu de mes nouvelles qui sont toujours satisfaisantes. J'aurais dû écrire plus tôt pour remercier Célima de la saucisse qui était excellente, ainsi que la boîte de paté de foie gras. J'attendais à ce que l'on nous mette au repos, et par contraire, nous avons dû rester 28 jours dans les tranchées. Nous avons eu du mauvais temps, il a fait de grosses pluies. Nos abris étaient effondrés, aussi vous parlez si on marronnait de l'affaire ! J'avais été commandé, moi et mon caporal, d'aller dans un petit patelin que l'on appelle Méharicourt. Aussi, nous avons pris une petite cuite de colère. Ça nous avais chassé les ennuis.

Mais enfin nous sommes au repos pour quatre jours, et encore il a fallu se faire vacciner pour la typhoïde. C'est un genre de vaccin qui ne se fait pas sur le bras, c'est sur l'épaule gauche. Après, vous êtes mal fichu, ça vous donne de la fièvre et il semble que l'on a reçu des coups de bâton dans le dos. Et pour ça, il ne faut pas avoir eu de grave maladie, aussi on nous a passé la visite. Il paraîtrait que, dans le civil, un docteur vous prend 30 francs pour vous vacciner, alors il faut être riche pour ça.

A présent, j'oubliais de vous dire que j'avais reçu vos lettres et le contenu. Parlons un peu de la surprise du petit Charlot qui contenait un petit porte-monnaie rouge, avec un sou dedans. Mais figurez-vous que je ne pensais pas que ce soit Charlot qui l'ai mis. De suite, j'ai pensé à Clémence qui aurait fait ça, comme je la connais si sérieuse, aussi j'ai fait la réflexion qu'elle finirait par m'envoyer une petite musique pour m'amuser. Enfin, j'ai fait erreur. Je te fais mes excuses Clémence aussi. Si tu étais un peu plus sérieuse, je ne ferais pas de pareille réflexion sur ton compte.

Vous ne savez pas, j'ai eu une belle surprise la veille de Noël. J'ai reçu une jolie boîte d'Aix. Dessus, il y avait d'inscrit "le Noël du soldat", et vous ne savez pas, c'était M. Niel qui m'envoyait ça, le comptable de M. Houchart. Dedans, il y avait des fondants, des papillotes, des raisins secs, des figues, un paquet de cigarettes et un crayon. Vous parlez s'il m'a fait plaisir ! Et moi qui n'ai plus écrit pour lui donner de mes nouvelles, aussi je l'ai bien remercié. J'ai reçu des nouvelles de M^{me} Berne. Il y a peu de jours qu'elle me donnait des nouvelles de mes anciens amis, et parmi eux il y en a passablement de tués malheureusement.

A présent, nous voici à la nouvelle année. Espérons que ça marchera mieux, que l'on signe la paix le plus vite possible, car tout le monde commence à en avoir assez. Ça n'a pas d'importance, il arrivera ce qu'il voudra. Mais malgré tout, je vous envoie mes meilleurs souhaits de bonne année. Recevez mes meilleures caresses.

Gabriel qui vous aime



Maucourt le 8 Janvier
Cher Elie,

Il faut que je t'écrive un peu toi aussi pour te distraire, car tu ne dois guère avoir de distractions dans Marsanne. Il est vrai que si tu peux sortir un peu te promener ça va encore, mais va, la santé te reviendra et tu pourras comme par le passé reprendre ton travail. Si tu savais aussi ce que tu aurais enduré si tu étais parti, il est certain que tu aurais fait comme tout le monde, et il est vrai aussi que, comme artilleur tu n'aurais pas été dans les tranchées, car l'artillerie est en arrière de nous.

Mais, dans les tranchées, il faut voir de la manière que l'on est bien, il ne fait que pleuvoir, tu es toujours dégueulasse, plein de boue, parfois tu marches dans l'eau jusqu'aux genoux. La nuit, tu ne reposes guère, il faut souvent être le nez au créneau pour ne pas être surpris par l'ennemi. Comme abri on fait ce que nous appelons des caves, des tunnels où ça te sert de chambre à coucher, mais quand tu dors, tu es souvent réveillé par le froid, car on n'a pas toujours les effets bien secs.

Aussi, comme l'on dit, nous commençons à en avoir marre, surtout en ce moment. Nous sommes dans des tranchées qui ne sont pas du tout agréables. Si tu voyais le coup d'oeil ! Devant nous, il y a environ 300 cadavres allemands étendus, et impossible de pouvoir les enterrer, car nos tranchées ne sont pas éloignées des leurs et la moindre des choses que tu aperçois chez eux qui bouge, l'on fait feu, et il y a plus d'un mois qu'ils y sont.

C'est dans une attaque qu'ils avaient tenté de faire, mais ils ont mal été reçus, avant qu'ils aient eu le temps de se désengager de nos fils de fer, ils ont été tous fusillés. Pense quand il y a des mitrailleuses qui crachent, car c'est tout près, et l'on veille jour et nuit, et lorsque l'on veut la protection de l'artillerie, un coup de téléphone et de suite, en veux-tu, en-voilà, des obus. Alors, tu parles d'un tableau quand les projections lumineuses éclairent, si c'est un beau tableau.

Il est vrai que si, un jour, on nous fait faire de l'avant pour les chasser de notre territoire, ce sera aussi moche pour nous car, souvent, la nuit, il se fait des attaques, mais personne ne sort des tranchées. C'est ce que l'on appelle les "fausses attaques". Eh bien là, on se fait une idée en pensant que s'il fallait sortir pour faire de l'avant, lorsque tu entends siffler toutes ces balles, eh bien ce serait extraordinaire de ne pas être touché. Quoique tu fasses un bond de dix mètres pour vite te coucher, et repartir de nouveau, avant qu'une compagnie soit à leur tranchée, il y aurait des morts et des blessés.

Le prétendu de Clémence doit en savoir quelque chose, lui, pour avoir été blessé trois fois dans le même combat. Encore dernièrement j'en ai vu l'expérience. Le 140^e de ligne occupe une tranchée près des nôtres, et il est impossible que ce soit aux boches et à nous de pouvoir conserver ces positions. Aussi, que de victimes qu'il se fait. Il y a eu, du 140^e, 200 hommes hors de combat, mais quoique ça nous les avons, mais il faut remarquer ce que ça coûte pour prendre ça.

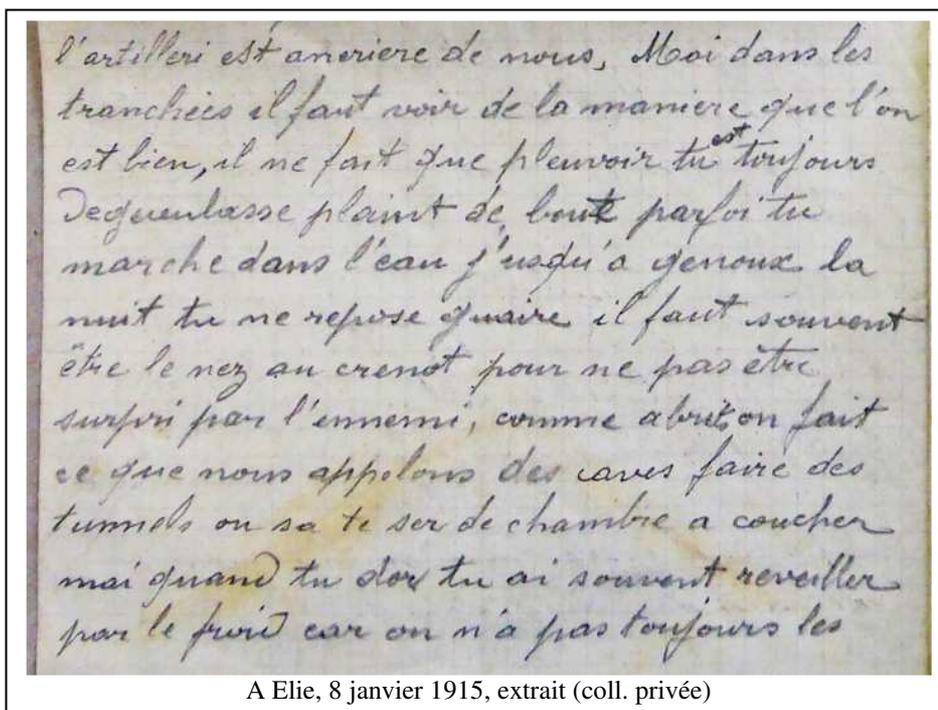
Et le gendre de M. Soullier, on sait quelque chose ? Je n'aurais pas voulu être de sa compagnie le jour de la Toussaint. Il est vrai que nous étions bien exposés aussi, c'était effrayant ce qu'ils nous ont envoyé sur nos tranchées. Leurs shrapnells et leurs gros obus. Nous avons eu des victimes, mais nous avons toujours maintenu une fusillade bien nourrie et ils n'ont pas tenté de faire de l'avant, car ça aurait chié pour leur pomme.

Enfin, je m'arrête de faire mon récit. Avec toi, je peux parler. Bien entendu, que je ne ferais pas un récit de la guerre à la mère Canon, car je ne voudrais pas la mettre au désespoir. Aussi, quand j'écris, ce n'est que pour dire des bêtises pour les faire rire un peu. Mais avec toi, je vais franchement, car je sais que tu es un homme et que tu sais apprécier ce que c'est que la guerre. Enfin, pourvu que l'on puisse s'en tirer et que nous ne soyons pas atteints des douleurs, on pourra s'estimer heureux.

Je termine mon petit journal que je fais pour te distraire. Je t'embrasse

Gabriel

Fais une caresse au petit Charlot et à Daniel



Grandeurs et misères d'un temps de guerre. Si des milliers d'hommes comme Gabriel et Abel ont réussi à faire leur devoir, malgré des situations souvent chaotiques et des stratégies meurtrières, c'est qu'ils ont aussi pu compter sur le soutien sans faille de leurs familles et sur les réseaux de compatriotes croisés sur le terrain entre deux déplacements. D'autres, moins chanceux, ont vécu la dérive la plus dramatique.

L'assassin de Marsanne

Depuis l'année 1915, un réseau de "marraines de guerre" né de diverses initiatives privées s'est constitué. La première motivation a été de soutenir le moral des soldats mobilisés par une correspondance régulière et, accessoirement, l'envoi de colis toujours bienvenus au front. Autre motivation était plutôt d'ordre sentimental et bien des liaisons ne restèrent pas qu'épistolaires.

A Marsanne, comme ailleurs, nombre de dames ou demoiselles ont ainsi entamé une relation platonique et expédié nombre de colis aux poilus perdus dans les plaines hostiles du "Nord". Ces courriers, parfois conservés, témoignent de l'amicale réconfort ainsi apporté. Dans la correspondance de la famille Canon, une lettre du 3 janvier 1917 adressée à Huguette, sœur de Gabriel, par un certain Paul. Ce militaire apparemment en poste dans la Somme, à Chuignes, la remercie de ses bons vœux.

Très aimable, il évoque un récent passage à Marsanne et une prochaine visite, peut-être en même temps que l'un de ses compagnons de l'épisode précédent pour une amicale rencontre avec les "marraines du cartonnage". Il se prépare à monter en ligne dans le secteur de Barleux-Biaches, à deux pas de Péronne, avec l'espoir d'en revenir rapidement, "il y a trop de boue".

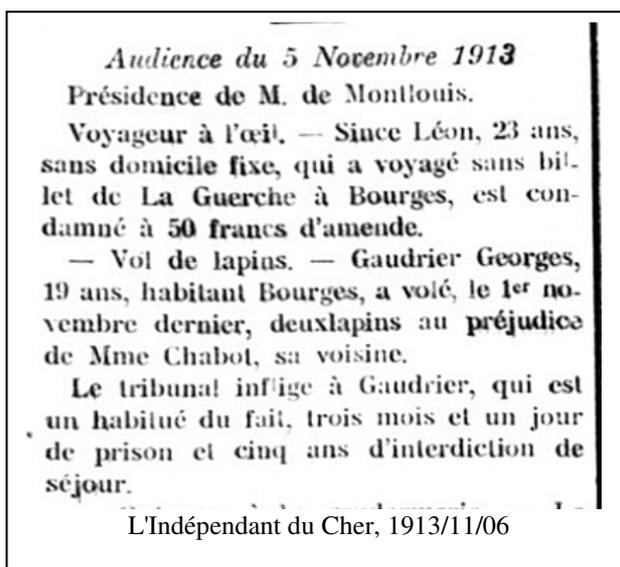
L'ami en question est un certain Georges Gaudrier, et par simple curiosité nous essayons de vérifier s'il a survécu à la Somme, et dans quel régiment. Surprise, pas d'arbre généalogique en ligne, mais des entrefilets de presse qui nous révèlent peu à peu une personnalité pour le moins complexe.

La famille est de la région du Cher. Après une carrière militaire dans les rangs du 42^e RI, Auguste Gaudrier, époux de Louise Etienne, se voit attribuer le poste de commis ambulancier à l'Octroi de Paris en 1897, puis il retourne s'installer à la Butte d'Archelet, un quartier de Bourges. Le fils unique Georges Louis Emile a vu le jour lors d'une garnison à Belfort, en 1895.

Les deux parents décèdent en 1912 et 1913, laissant un jeune homme sans ressources et sans métier assuré sous la garde du grand-père Etienne comme tuteur. Et c'est l'engrenage que l'on suit sans peine dans la presse berrichonne. Du vol d'une pèlerine aussitôt revendue à un brocanteur, dès octobre 1913, où le jeune délinquant ne reçoit encore qu'une sévère admonestation.



Las, le démon le reprend et un mois plus tard il récidive en volant des lapins chez une voisine. C'en est trop pour l'instance judiciaire qui le condamne à de la prison ferme pour récidive, et, surtout, à une interdiction de séjour de cinq ans qui va lancer sa carrière hors du département.



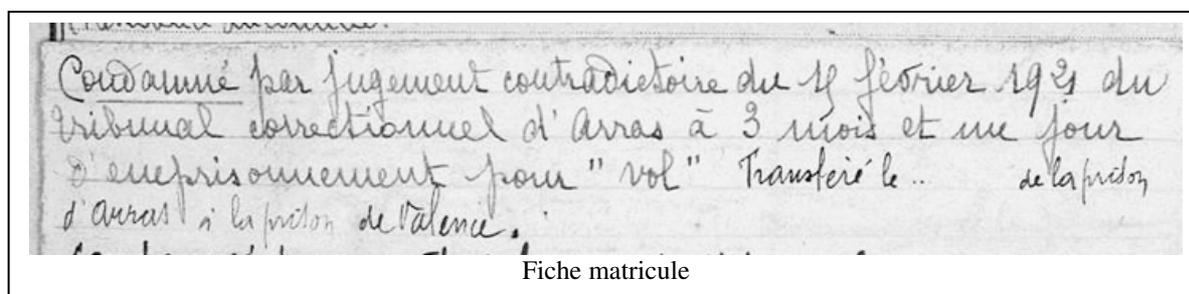
On ne sait rien sur cet exil et son parcours civil jusqu'à la lecture de sa fiche matricule. Bon pour le service en 1914, il est incorporé en décembre au 134^e RI, puis au 35^e RI. Caporal en 1916, il change encore plusieurs fois d'unité jusqu'en septembre 1918 où il devrait rejoindre le 139^e RI, mais il manque à

l'appel du 2 octobre et est déclaré déserteur le 9. Bizarrement, il resurgit à Belfort, au dépôt du 35^e RI, le 10 mars 1919. L'accueil n'est sans doute pas très chaleureux, aussi s'évade-t-il très vite de la prison militaire et redevient déserteur le 5 mai !

Georges est à présent un paria sans ressources, prêt à tout. Impossible de retourner à Bourges. Dans la hâte, il se souvient de cette marraine si aimable de Marsanne, une veuve, M^{me} Eugénie Chevalier, qui l'hébergeait pendant ses permissions. Il revient au village où nul ne le connaît vraiment et demande sans doute l'hospitalité habituelle, ce 18 août 1919.

Réclame-t-il de l'argent ? Refuse-t-elle en comprenant que le gentil filleul de guerre s'est mué en voyou ? Trop tard. Il poignarde la pauvre femme et s'enfuit avec des bijoux et le peu de butin qu'il peut ramasser. Le décès est constaté le lendemain par le garde-champêtre Paul Chambaud, et par le greffier Henri Peloux. Curieusement, l'acte ne mentionne aucune cause à cette mort rien moins que naturelle.

En cavale, Georges, sur qui se sont tout de même portés les soupçons, se fait bêtement arrêter deux ans plus tard en février 1921 à Arras pour un vol. L'événement est relaté sur sa fiche matricule. Condamné à 3 mois et 1 jour de prison, son identité attire l'attention. La photographie et l'anthropométrie ayant fait de sérieux progrès, on fait le lien avec l'avis de recherche de la Drôme et il est vivement transféré à la prison de Valence.

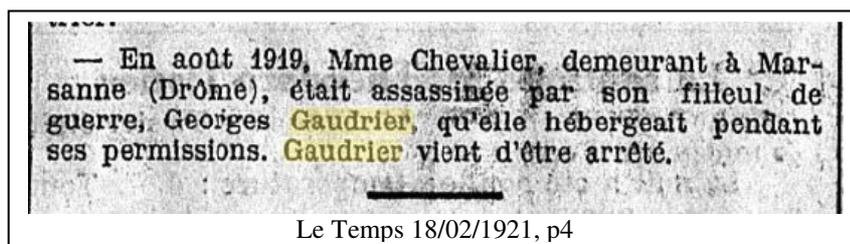


Fiche matricule

La presse nationale et régionale se font l'écho de l'arrestation.



La France libre : journal socialiste 1921/02/16



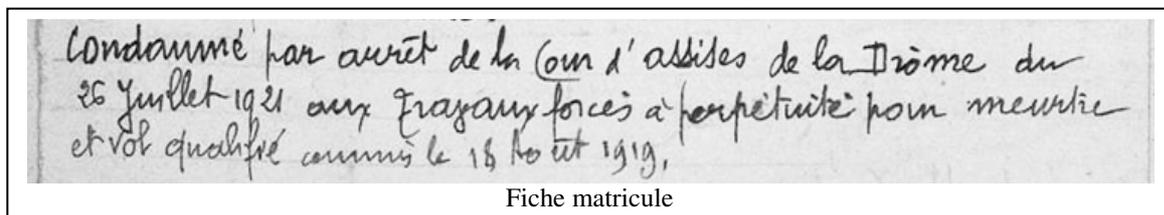
Le Temps 18/02/1921, p4



Le Journal de Montélimar n'est pas en reste et nous donne l'article le plus complet sur le criminel dès le 19 février 1921. Ces informations nous ont d'ailleurs permis de compléter l'histoire familiale de Georges Emile Gaudrier.



Les procédures judiciaires ne traînent pas. Le procès devant la Cour d'assises de la Drôme se termine, le 26 Juillet 1921, par une condamnation aux travaux forcés à perpétuité pour meurtre et vol qualifié. Issue relatée sur la fiche matricule et dans la presse régionale et nationale.



JOURNAL DES DÉBATS

POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

du 30 juillet 1921, p4

L'assassinat d'une marraine de guerre
 Le soldat Georges Gaudrier, 25 ans, déserteur du 35^e d'infanterie, qui avait assassiné, pour la voler, sa marraine de guerre, Mme Chevalier, rentière à Marsanne, près Montélimar, vient d'être condamné, par la cour d'assises de la Drôme, aux travaux forcés à perpétuité. --- (De notre correspondant.)

La Croix de la Drôme

HEBDOMADAIRE

du 31 Juillet 1921, p 2

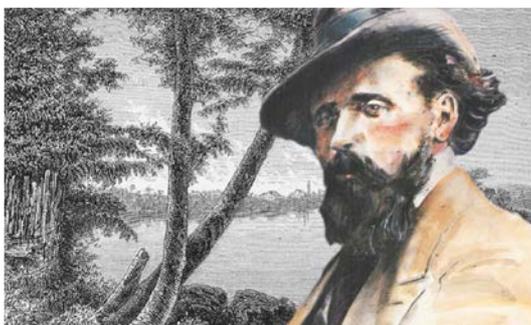
La Cour a condamné, mardi matin, aux travaux forcés à perpétuité, le nommé Norte Jaunès, sujet espagnol, âgé de 21 ans, qui, le 20 mars 1920, dans la soirée, avait agressé au quartier de l'Armailler, un jeune cycliste, et l'avait dépouillé de son portefeuille, contenant environ 150 francs.
 Norte était défendu par M^r Feugier.
 Mardi soir, a comparu le nommé Georges-Louis Emile Gaudrier, âgé de 25 ans, repris de justice et déserteur qui, à Marsanne, le 19 août 1919, assassina sa marraine de guerre, Mme veuve Chevalier, rentière.
 Gaudrier est condamné à la peine des travaux forcés à perpétuité.

A-t-il croisé Albert Londres, le grand reporter qui brossait un portrait accablant du système des bagnes en août 1923, dans les colonnes du Petit Parisien ?

NOTRE ENQUÊTE AU BAGNE
A CAYENNE
PREMIERS ÉTONNEMENTS
 Je cherche en vain le port, mais je fais la connaissance de « l'Amiral »



(Text from the article describing the reporter's search for the port and his observations of the prison system.)



Albert Londres, Gallica

A la une, Le Petit Parisien, 9 août 1923

Georges Gaudrier décèdera au bagne de Guyane le 1^{er} avril 1925. De lui, ne reste qu'une fin anonyme.

De sa victime, Marie Julie Eugénie Schneider, veuve de Michel Justin Chevalier, et de sa famille éteinte, survivent les plaques tout justes déchiffrables de la concession N°46, du cimetière communal de Marsanne.

Il aura fallu deux mots dans une lettre d'un autre siècle, soigneusement conservée par un ami de la famille, pour évoquer un drame oublié et rendre hommage à une marraine de guerre victime de son grand cœur.



Tombes Schneider-Chevalier à Marsanne
(Cimetière, geneanet.org)

Françoise Niederhauser

Sources

Correspondance de la famille de Joseph Louis Canon (coll privée)

- Archives départementales de la Drôme (<https://archives.ladrome.fr/>)
- Archives départementales du Cher (<https://www.archives18.fr/>)
- Geneanet.org pour la généalogie des familles
- Geneanet.org pour le relevé du cimetière communal par Colette Picolet-Ramos
- Bibliothèque Geneanet (geneanet.org) pour les extraits de presse
- Le Journal de Montélimar, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb327985826/date>
- Le Petit Parisien, <https://www.retronews.fr/>
- Portrait d'Albert Londres, Embouchure du Maroni, Source BnF Gallica
<https://www.retronews.fr/justice/echo-de-presse/2017/12/15/cetait-la-une-au-bagne-de-guyane-avec-albert-londres>

Amis du Vieux Marsanne T No. 343 - 16/07/20

Saint-Félix au centre des préoccupations



Le bureau durant l'assemblée générale où un point précis a été fait sur le projet St-Félix.

Emmanuelle Klawitter ouvre la séance de l'assemblée générale des Amis du Vieux Marsanne par un point sur l'activité. L'association continue le travail sur le livre qui devrait pouvoir sortir fin octobre comme prévu. Grâce à M. Geitner, un site mettra prochainement à disposition leurs publications. Les prochaines étapes du projet St-Félix ont été clairement définies.

Elle évoque ensuite le rapport d'activité, énumérant les différentes manifestations et événements ayant couvert l'année 2019 notamment le lancement de la souscription avec la fondation du patrimoine.

Ensuite, Pierre Petit présente le projet St-Félix, avec un diaporama des travaux effectués de 1960 à 1987 et de la couverture en 1994. Municipalité, état, région, département restent attentifs au projet de restauration.

Concernant celui-ci, le point est le suivant :

- La ligne aérienne au nord du prieuré doit être démontée
- Pas de nouveau terrassement dans le virage par RES et assurance d'une importante participation financière dans l'aménagement de l'accès nord
- La direction de la centrale de Cruas assure une participation du centre à la mise en œuvre de l'éclairage du prieuré
- Les bénévoles se faisant rares pour le débroussaillage, un troupeau de chèvres pourrait prendre le relais

Jean-Raymond Délayé évoque la réalisation du livre « Marsanne au XIX^e en route vers la modernité ». Concernant les résultats financiers, ils sont bons.

Concernant le renouvellement du 1/3 du conseil d'administration, Gérard ne se représentant pas, il est nommé d'office membre d'honneur, Emmanuelle Klawitter et Françoise Niederhauser sont réélues, démission de Valérie Morin-Dubos et entrée au conseil d'administration d'Anne Vedrenne et Damien Lagier, maire de la commune. Celui-ci se félicite d'avoir sur Marsanne une telle association.

La commune reste attachée au projet de St-Félix travaillant avec la DRAC pour obtenir toutes les subventions possibles pour la finalisation du projet St-Félix. Dans un 1er temps pallier l'urgence en sécurisant le site, dépôt du permis de construire en fin d'année espérant le démarrage du chantier en cours de 2021.

Tribune – 16 août 2020

MARSANNE

Brebis et moutons devraient revenir l'été prochain



Moutons et brebis dans une rue du vieux Marsanne le 30 août lors de la transhumance du troupeau de Jean-Michel Cazeau vers Roynac. LeDL/J.A.

Dimanche après-midi, quelque 650 moutons et 150 brebis ont quitté Marsanne après trois semaines de pâturage sur les hauteurs de la commune, autour de Notre-Dame de Fresneau et de la chapelle Saint-Félix, pour rejoindre le secteur voisin de Roynac. Un périple d'environ 7 km qui a duré une heure et demie, lors duquel il a fallu négocier avec les bêtes, pas toujours obéissantes quand il s'agit de suivre le cheminement prévu. Elles ont notamment traversé la rue des Chèvres dans le vieux Marsanne avant de descendre dans le village sous le regard d'une poignée de badauds armés de téléphones et appareils photos. Le maire, Damien Lagier, berger d'un jour au côté du propriétaire de ce troupeau, Jean-Michel Cazeau (Mouriès, dans les Bouches-du-Rhône), souhaite reconduire l'opération qui a permis d'entretenir des espaces publics de façon « écologique et non mécanique » tout en créant une véritable attraction touristique pendant la durée du séjour des ovins. Et qui a séduit des communes voisines. Il envisage que l'arrivée du troupeau coïncide avec la très populaire brocante du 15 août.

DL – 31 août 2020

12 | MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2020 | LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

DRÔME PROVENÇALE

MARSANNE

Le prieuré de Saint-Félix bénéficie du coup de projecteur du Loto du patrimoine

La Française de jeux a annoncé le 31 août avoir retenu un seul site drômois, le prieuré de Saint-Félix à Marsanne, pour la troisième édition de son jeu Mission patrimoine, dont Stéphane Bern est l'ambassadeur.

Les tickets à gratter du jeu Mission patrimoine sont en vente au prix de 15 €. Sur cette somme, 1,76 € est reversé au profit des monuments sélectionnés. Ce projet de réhabilitation et d'embellissement du prieuré Saint-Félix enchante Damien Lagier, maire de Marsanne : « Nous sommes sûrs désormais de pouvoir commencer les travaux dès 2021 et je serai très fier de signer le permis de construire avant la fin de l'année. » Une réunion de cadrage avec les services du Département, de la Région et de l'État, ainsi que les architectes en charge du projet, est déjà programmée à la mi-septembre.

Le maire remercie l'association des Amis du vieux Marsanne, « notamment sa présidente, Nicole Klawitter, et son vice-président, Pierre Petit, par ailleurs conseiller municipal en charge du patrimoine, pour leur implication. Ils y ont toujours cru. La réhabilitation de Saint-Félix était dans notre programme des municipales et nous sommes fiers de pouvoir la lancer en tant qu'élus. »

J.A.

La chapelle Saint-Félix est un vrai trésor. LeDL/archives



DL – 2 septembre 2020

➤ **Le prieuré Saint-Félix à Marsanne, « le phare dans la vallée »**

À première vue, difficile de faire le lien entre le prieuré Saint-Félix, à Marsanne et la Tour de Pise, en Italie. Pourtant, explique Nicole Klawiter, présidente de l'association des Amis du vieux Marsanne, qui veille sur le patrimoine du village depuis 1979, il suffit de se placer face au mur Est de l'édifice pour voir qu'il penche de 6 degrés. « C'est deux de plus que la Tour de Pise... »

Autant dire que « le coup de projecteur » permis par la sélection du prieuré de Saint-Félix pour la troisième édition du jeu Mission patrimoine de La Française des jeux est le bienvenu. Comme le sera la somme, encore inconnue à ce jour, qui sera récoltée par le seul site drômois retenu à ce jour. Sachant que le projet global de restauration est estimé à environ un million d'euros.

Amis du vieux Marsanne ont retrouvé la trace d'une visite paroissiale datant de 1603 et au cours de laquelle « le triste état du bâtiment était mentionné, notamment l'absence de couverture, de cloches, d'autel, de fonts baptismaux et d'ornements liturgiques ».

La vie à Marsanne se déplaçant au fur et à mesure des siècles vers la plaine et une autre église paroissiale, « plus accessible », étant construite au début des années 1700, le prieuré Saint-Félix a été laissé à l'abandon pendant trop longtemps. « Avant que l'on ne prenne conscience de sa valeur en tant que témoin majeur du patrimoine marsannais », se félicite Nicole Klawiter. « C'est un peu le phare dans la vallée de La Valdaine » abonde le maire, Damien Lagier, qui appuie sur « la fierté des Marsannais » pour ce site qui a déjà connu plusieurs chantiers de rénovation depuis les années 1960. Et qui pourrait entrer dans une nouvelle dimension grâce au jeu Mission patrimoine de La Française des jeux.

Un édifice qui a souffert
Il faut dire que cette ancienne chapelle castrale, construite au XII^e siècle pour accueillir la dévotion des habitants regroupés autour du château médiéval des comtes de Valentinois, a énormément souffert du temps qui passe et de la main de l'homme. Devenue l'église paroissiale du village avant le XVI^e siècle, le prieuré Saint-Félix, « avec sa nef unique, son chœur en cul-de-four et son style roman provençal » a été fortement dégradé lors des guerres de religion. Au point que dans les archives concernant le site, l'association des

Baptiste CAMILLERI



Ancienne chapelle castrale construite au XII^e siècle puis devenue église paroissiale, le prieuré de Saint-Félix est un des trésors du patrimoine marsannais. Le DL/Stéphane MARC

DL – 17 septembre 2020

10 | MARDI 22 SEPTEMBRE 2020 | LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

DRÔME PROVENÇALE

MARSANNE

Les Amis du vieux Marsanne ont présenté leur ouvrage « Marsanne au XIX^e siècle »

Samedi 19 septembre, l'association des Amis du vieux Marsanne a présenté en mairie à un public nombreux son livre « Marsanne au XIX^e siècle », rédigé et publié par l'association.



A gauche, Nicole Klawiter, Jean-Raymond Delahaye et Christian Duforets s'adressant au public. A droite, Damien Lagier, maire de Marsanne. Le DL/B.D.

Cet ouvrage collectif a été réalisé au terme de trois années de recherches par des membres de l'association à partir d'archives publiques et privées et offre un panorama inédit de l'évolution du village à travers un siècle souvent tragique, mais riche d'une fructueuse dynamique d'innovations. L'écho local des grands événements politiques, sociaux ou économiques se lit dans divers témoignages encore peu exploités de la vie quotidienne, et redécouverts dans le riche fonds d'archives municipales ou de diverses archives familiales.

Après l'accueil de sa présidente, Nicole Klawiter, Jean-Raymond Delahaye a présenté l'ouvrage. Puis, Christian Duforets, président de la Société de sauvegarde des monuments anciens de la Drôme, qui est au service de toutes les associations patrimoniales de la Drôme

pour aider leurs projets de restauration et assurer la diffusion de leurs informations et animations, a remis à Nicole Klawiter un chèque de 2500€ après avoir félicité l'association pour le travail accompli et les projets en cours. L'association a aussi reçu un chèque de 500€

de la part de l'association nationale Vieilles maisons françaises (VMF) qui se consacre à la sauvegarde et à la mise en valeur des patrimoines bâtis et paysagers, représentée par Mme Fleuriot, sa déléguée départementale. Damien Lagier, maire, a re-

mercié Thierry Lhuillier, président, précédent maire, pour sa participation et a qualifié de « discret mais efficace » le travail de l'association. La mairie a commandé vingt exemplaires de l'ouvrage pour faire rayonner le village auprès de visiteurs.

Nicole Klawiter avait enfin une dernière chose « agréable à accomplir », remettre gracieusement un exemplaire à Gérard Montagne, mémoire du village, ainsi qu'à Damien Lagier, Thierry Lhuillier et Christian Duforets. Elle a proposé enfin à tous ceux qui avaient souscrit pour le livre et à tous ceux qui le désiraient de retirer leur exemplaire en salle de justice de paix et de partager un verre de l'amitié.

B.D.

Renseignements : amisvieuxmarsanne@outlook.fr ; 0645412911.

DL – 22 septembre 2020

MARSANNE

De la confiture de gégérine pour soutenir Saint-Félix

C'est à l'initiative des Amis du vieux Marsanne que Georges Jacouton s'est lancé dans la fabrication de confiture de gégérine, qui sera vendue au marché de Noël samedi et dimanche 19 et 20 décembre. La totalité des bénéfices sera reversée à la fondation du patrimoine au profit de la restauration de Saint-Félix.

Il aura fabriqué 350 pots de 400 g (6,50 euros) et 150 pots de 220 g (3,50 euros), aidé quelquefois par des gens de bonne volonté... et même 200 pots supplémentaires de cette confiture artisanale dont la destination est encore gardée secrète.

La gégérine, ou citre, ou meville est une cucurbitacée très ancienne (sorte de courge/pastèque) cultivée dans le Midi. Il lui faut de la chaleur. Elle se récolte en octobre. Elle est souvent oubliée et plusieurs familles marsannaises ont apporté un complément à celles cultivées par Georges Jacouton pour sa fabrication.

La recette de sa maman
Georges Jacouton la cuit au chaudron de cuivre : pulpe de gégérine en lamelles, oranges et citrons bio épluchés à vif et un peu de miel (réflexe d'apiculteur). Une heure de cuisson,

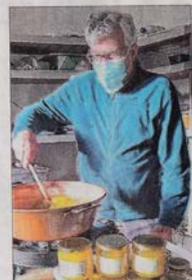
puis après refroidissement, une demi-heure de cuisson, et après un autre refroidissement, une dernière demi-heure de cuisson où il faut bien surveiller que ça ne prenne pas de couleur brune. Aucun autre additif. C'est la recette de sa maman. On trouvait cette confiture sur les tables de fête et parmi les 13 desserts provençaux.

Des animations avec le père Noël
Le marché de Noël est ouvert samedi 19 décembre de 14 à 19 heures et dimanche 20 de 10 à 18 heures. Avec le père Noël, samedi à 15 heures, une

inauguration officielle aura lieu devant la mairie, et le dimanche à 17 heures, une parade de clôture (vers le lavoir à côté de la mairie).

Différentes animations ambulantes avec le père Noël auront lieu aussi durant les deux jours dans le centre du village. Le samedi de 9h30 à 17 heures, on pourra se faire tester Covid 19 gratuitement grâce au centre mobile de tests antigéniques stationné place du Champ-de-Mars, derrière la mairie (carte vitale demandée).

En plus des différents stands, les visiteurs pourront profiter des ventes à emporter des restaurants



Georges Jacouton à l'œuvre pour sa confiture artisanale de gégérine Saint-Félix.

DL – 19 décembre 2020

800 chèvres et moutons pour désherber St-Félix

MARSANNE Durant 15 jours, 650 chèvres et 150 moutons vont dégager les abords de Saint-Félix. Une opération qui sert aussi à mettre en avant le rôle du pastoralisme aujourd'hui.

800 chèvres et moutons vont dégager pendant 15 jours les abords du prieuré St-Félix à Marsanne. Lundi, le troupeau conduit par le berger Jean-Michel Cazeau a créé l'événement en arrivant en fin d'après-midi sur les hauteurs de Marsanne où il était attendu par plusieurs dizaines de locaux et de vacanciers.

Après avoir entretenu plusieurs semaines le site de la Gare des Ramières à Allex, le berger et son troupeau vont donc séjourner 15 jours à Marsanne. La journée, les bêtes auront pour mission de défricher les abords de St-Félix, le soir, elles seront parquées à la maison des chasseurs mise gracieusement à disposition par l'ACCA locale.

La venue du troupeau était aussi l'occasion d'une vaste action de sensibilisation conduite conjointement par la commune, l'Agglo et l'Adem Drôme (Association Départementale d'Éco-

nomie Montagnarde). Ainsi, 35 personnes ont eu la chance d'effectuer les 12 derniers km en compagnie du troupeau, du berger, de ses chiens, et d'un guide de moyenne montagne. Une animation qui a suscité un réel engouement puisque près de 100 personnes souhaitaient faire cette randonnée.

Dégager d'anciens chemins vers le vieux village

À l'arrivée, Damien Lagier, maire de Marsanne, Dominique Narboux, directrice de l'Adem et Jean-Michel Cazeau, ont expliqué cette action devant les très nombreux curieux rassemblés.

En préambule, Damien Lagier expliquait : « Développer l'écopastoralisme est un de nos engagements de campagne. Nous avons déjà des moutons qui ont désherbé des parcelles communales. Dans le cadre de la réhabilitation de St-Félix,

nous souhaitons débroussailler les abords. Mais comme le terrain est difficile d'accès, il fallait plutôt des chèvres ». Et rapidement, avec le concours de l'Adem et de l'Agglo, une opération a pu être montée avec Jean-Michel Cazeau dont le troupeau était sur la Gare des Ramières.

L'objectif est de préparer le terrain au projet de réhabilitation du site comme le confirme le maire : « Avant de faire les travaux (voir ci-contre), il faut voir ce qu'il y a ! Il fallait donc désherber l'ensemble du site. Il y a notamment d'anciens chemins qui mènent au vieux village qui sont aujourd'hui couverts de ronces. Le but c'est de nettoyer tout ça. » Et le succès populaire de l'événement conforte le premier magistrat dans sa volonté de pérenniser ce type d'événement : « L'objectif ensuite c'est de faire de cet événement un rendez-vous annuel, un rendez-vous de fête. On veut pérenniser l'écopastoralisme sur la commune ».

Faire connaître le pastoralisme au grand public

Pour l'Adem, cet événement était l'occasion de greffer un aspect pédagogique fort comme l'explique Dominique Narboux : « Organiser des rencon-



Même les plus jeunes chèvres débroussaillent de manière efficace !

tres avec le grand public autour du pastoralisme est l'une de nos missions. Ça permet d'expliquer en quoi le pastoralisme est important dans l'entretien des paysages, la défense incendie et aussi comment se comporter devant un troupeau et des chiens de défense. »

À l'heure où l'écologie compte de plus en plus d'adeptes, Dominique Narboux rappelle que le pastoralisme permet « de consommer la végétation en préservant l'environnement. Les chèvres mangent aujourd'hui une ressource qui sera de nouveau là l'an prochain. » Pas de destruction de l'espace, mais un entretien.

Raconquer l'espace perdu

C'est la notion que retient

également Yves Courbis, vice-président de l'Agglo à l'agriculture : « On parle beaucoup de l'artificialisation des terres. Mais avant de conquérir de nouveaux espaces, il y a tellement de terres abandonnées à reprendre. Et cette opération montre que c'est faisable avec très peu de moyens. Ça permet aussi de montrer que le pastoralisme n'est pas mort ! »

Et pour ceux qui ont raté l'événement, le troupeau sera non seulement à Marsanne 15 jours, mais il descendra ensuite dans la plaine de la Valdaine jusqu'en décembre et une autre action auprès du grand public est prévue en septembre à La Bégué-de-Mazenc.

F.Q.

LTRA26SU1016

Le projet de réhabilitation de St-Félix

Ruines situées sur les hauteurs de la commune, la réhabilitation de Saint-Félix est un projet porté de longue date par la municipalité et l'association des Amis du Vieux Marsanne.

Damien Lagier, maire, explique : « Actuellement, on travaille sur un projet en 3 phases pour St-Félix : en priorité c'est faire les travaux urgents, ensuite des travaux d'embellissement et enfin la mise en valeur du site pour pouvoir accueillir des manifestations. »

Tribune – 13 août 2020

LA TRIBUNE

Jeudi 3 septembre 2020

Le Pays de Marsanne

21

MARSANNE Choisi par la Fondation de France

Le Prieuré Saint-Félix au Loto du Patrimoine !

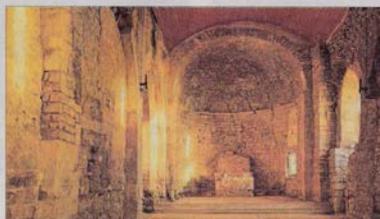
La Municipalité de Marsanne a annoncé avec beaucoup de satisfaction la sélection du Prieuré Saint-Félix comme l'un des 101 projets de maillage choisis par la Fondation de France et la Mission Stéphane Bern.

Le projet de réhabilitation et d'embellissement du Prieuré Saint-Félix est le seul projet choisi dans La Drôme.

Les projets seront financés notamment grâce à l'offre de jeux à gratter « Mission Patrimoine » de La Française des Jeux qui sont en vente dès aujourd'hui, et 5 tirages Loto « Mission Patrimoine » dédiés à cette cause (9, 12, 14, 16 et 19 septembre 2020). « Au lendemain du départ des 600 chèvres qui ont débroussaillé le site, cette sélection est un coup de projecteur sur notre village et un coup de pouce financier important qui va nous

aider à boucler le budget » déclare Damien Lagier, Maire de Marsanne, « nous sommes sûrs désormais de pouvoir commencer les travaux dès 2021 et je serai très fier de signer le permis de construire avant la fin de l'année ».

Une réunion de cadrage avec les services du Département, de la Région et de l'État, et les architectes en charge du projet, est déjà programmée à la mi-septembre. Damien Lagier ajoute : « Il faut remercier l'association des « Amis du Vieux Marsanne », notamment sa présidente Nicole Klavitter et son vice-président Pierre Petit, par ailleurs Conseiller Municipal en charge du Patrimoine, pour leur implication ! Ils y ont toujours cru. La réhabilitation de Saint-Félix était dans notre programme de candidats, et nous som-

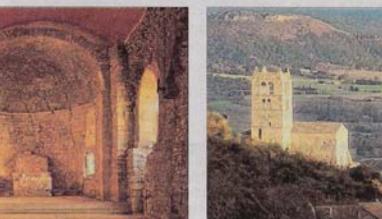


Le projet de rénovation du Prieuré pourra bientôt commencer. © J.R. Delahaye

mes fiers de pouvoir la lancer en tant qu'élus ! ».

À l'occasion des Journées du Patrimoine (les 19 et 20 septembre 2020), il sera possible de visi-

Fête des Gazelles



Le prieuré dans son écrin.

ter le site du Prieuré Saint-Félix le dimanche 20 septembre 2020 en compagnie des « Amis du Vieux Marsanne » et de bénéficier de leurs explications, ainsi

que de faire un don décaissé pour sa réhabilitation directement sur place. Le programme détaillé sera communiqué dans les prochains jours.

Tribune - 3 septembre 2020

La
Côte
D
1000

restaurant
boutique
galerie

Camping

Les Bastets

335, chemin du Camping - 26740 Marsanne
Tél. 0033 (0)4 75 90 35 03 • Fax. 0033 (0)4 75 90 35 05
contact@campinglesbastets.com • www.campinglesbastets.com

LIBER
LIVRES D'OCCASION
TEXTE

association marsannaise
autour du livre en papier
7 RUE ALBIN DAVIN 26740 MARSANNE

libertexte@gmail.com

04 75 90 32 35

Place Auguste Canon
26740 MARSANNE

www.les-aubergistes.fr
contact@les-aubergistes.fr

les **Aubergistes**
Hôtel - Café - Restaurant

Le Point du Jour

Poterie



Le Vieux Village
26740 Marsanne
04 75 90 31 06

Les jardins du papé
Légumes et plantes aromatiques

Vente à la ferme
Exploitation B10
Hervé Brunel
Quartier les Bastets
90 chemin de la prairie
26740 Marsanne
0607601395
rvbrunel26@hotmail.com

TAXI

MARSANNAIS
Gil ASTIER
06 09 32 74 58
26740 Marsanne

Maçonnerie générale
ARNAUD
mouret

185 route de cleon

26740 MARSANNE
Tel : 06.49.39.33.81.

Accueil de groupes
Gîte Béthanie : 20 personnes
Salle rencontres familiales : 100 personnes
Diocèse de Valence
Notre Dame de Fresneau 26740 Marsanne
04 75 90 32 50
www.maisondaccueilstjoseph.cef.fr
Pèlerinage marial le 8 septembre

accueilfresneau@orange.fr